

BIDONVILLE ET ENSEMBLE MODERNE :
APPROCHE SOCIOLOGIQUE
DE DEUX POPULATIONS DE CASABLANCA
(suivi d'une analyse critique du recensement de 1960) *

par JACQUES BUY

AVANT-PROPOS

Cette approche sociologique de deux populations de Casablanca a été faite en vue d'une enquête médicale, pour le Service de la Lutte Antituberculeuse du Ministère de la Santé Publique du Maroc ; la tuberculose, considérée comme fléau social, figurant au premier plan des préoccupations de ce Ministère.

Bien des pays partagent les mêmes soucis, et diverses enquêtes projetées par l'initiative locale ou par l'Organisation Mondiale de la Santé, ont été effectuées afin de mettre au point une thérapeutique adaptée aux budgets et aux conditions locales.

Au Maroc, un certain nombre d'études ont été faites. Les dernières, qui sont aussi les plus importantes, ont été réalisées par le Service de la Lutte Antituberculeuse de Tanger, qui disposait du personnel médical qualifié, et, surtout, du matériel nécessaire à la réalisation d'enquêtes contrôlées (dont l'unique laboratoire de la tuberculose au Maroc, appartenant à l'Institut Pasteur de Tanger). L'utilisation de ce laboratoire permettait notamment de solutionner le problème de l'analyse bactériologique tenue actuellement comme préalable à tout essai de traitement chimiothérapique en matière de tuberculose.

* Qu'il nous soit permis de remercier ici, tout particulièrement, M. L. Gendre, démographe et urbaniste, qui ne nous a pas mesuré son temps et ses conseils. Notre vive reconnaissance va aussi au Service de l'Urbanisme de Casablanca, sans lequel nous n'aurions pu présenter ce travail à cette date ; à M. Mahfoud, professeur à l'Institut national de la Statistique à Rabat. Nous ne manquons pas aussi d'apprécier le geste de la Société africaine de Photogrammétrie et Topographie (S.A.P.T., Casablanca), organisme privé, qui a bien voulu nous faire gracieusement une photo aérienne du Derb Ferrara dont aucun plan n'avait été dressé et dont nous ne pouvions nous passer.

Toutefois, l'orientation de ces études était principalement, pour ne pas dire uniquement, axée sur l'aspect médical. Il n'y a pas eu jusqu'à présent au Maroc, d'études systématiques portant sur l'analyse des relations existant entre l'endémie tuberculeuse et la nature sociologique du terrain dans lequel elle se développe. Ces études ont été écartées, pour plusieurs raisons, dont le manque de personnel qualifié en cette matière.

Par personnel qualifié, entendons principalement les enquêteurs. Ce problème est posé à l'échelon national, car, il n'existe pas actuellement au Maroc de corps permanent d'enquêteurs qualifiés pouvant être mis à la disposition des administrations. A l'échelon d'un département administratif, nous avons pensé qu'il pouvait être utile de connaître le potentiel de ressources sur lequel une administration, comme le Ministère de la Santé Publique, pouvait compter en cas de nécessité.

Après avoir recherché la catégorie d'agents de la Santé Publique, de laquelle on pouvait extraire rapidement des enquêteurs, nous avons pu constituer trois équipes. Les résultats, bien que divers pour chacune d'elles, ont été assez bons dans l'ensemble, compte tenu du délai de formation dont nous disposions pour les préparer. Nous n'en voulons pour preuve, que la possibilité que nous avons eu d'exploiter valablement les questionnaires qui ont été faits. Nous avons pris soin de procéder à une enquête de contrôle dans le but d'analyser comparativement les données recueillies. La concordance entre les deux enquêtes nous permet de parler d'exploitation « valable », donc, de faire ressortir la possibilité d'exécuter des enquêtes sociologiques avec le personnel de la Santé publique.

En plus de l'utilité qu'il y avait d'observer le fonctionnement actuel de la Lutte Antituberculeuse à Casablanca, nous avons voulu, par une enquête médicale, faire une analyse comparative de l'évolution de la tuberculose dans des populations présentant des caractéristiques socio-économiques différentes. L'équipement matériel de Casablanca était largement suffisant pour lancer une enquête de quelque importance. Depuis 1961-1962, la Préfecture médicale a été dotée d'appareils de radio-photographie pour le dépistage rapide des masses. Trois appareils mobiles montés sur camions, permettaient en outre, le dépistage des populations à leur domicile ; fin 1963, un laboratoire de la tuberculose fut créé à Casablanca par le Ministère de la Santé publique, mettant à la disposition des médecins les moyens nécessaires à la prescription de traitements antituberculeux efficaces ; des équipes mobiles ont été constituées pour la vaccination par le B.C.G.

Cependant l'enquête médicale fut un échec : à priori, une des causes les plus importantes dont il faut tenir compte dans le cas de cette expé-

rience, est le manque de coordination entre les divers échelons de la hiérarchie administrative et technique. Toutefois, le bilan de cette partie de l'enquête peut devenir positif, parce qu'un échec n'est pas expérience perdue si on le considère objectivement. Faute de place dans cette publication, ce ne sera pas ici notre propos ; de même, nous avons dû supprimer les parties « Présentation de l'enquête » et « Méthodologie ».

Le projet de l'enquête sociologique avait été fait en fonction de l'enquête médicale prévue, celle-ci ayant été abandonnée, nous ne donnons donc que le résultat de l'étude descriptive des deux populations étudiées.

Une dernière partie a été ajoutée, qui dépasse le cadre initialement prévu pour cette étude, mais qui découle d'une observation faite sur la structure par âge de la population du bidonville. Sous le titre « Démographie et Réhabilitation » nous présentons une analyse critique de certaines conclusions du recensement de 1960. *Sans vouloir extrapoler* une constatation faite sur une micro-population, à une population globale, nous pouvons dire que cette constatation fut à l'origine de réflexions sur les données du recensement de 1960 et de l'enquête à objectifs multiples de 1962 (non publiée).

La question que nous avons été amené à nous poser est de savoir si, dans les circonstances actuelles, on peut procéder au Maroc à un recensement dans des limites de sécurité acceptables. En d'autres termes : n'est-on pas déjà en possession d'éléments intéressants sur la structure démographique de la population marocaine musulmane ; les éléments déjà connus ne sont-ils pas plus nombreux que ce qui est admis officiellement ?

Nous distinguerons structure par âge et sex-ratio : en ce qui concerne le premier point, il nous semble utile d'apporter ici nos conclusions, car nous croyons qu'elles sont de nature à modifier les idées que l'on se fait de la structure par âge de la population marocaine musulmane actuelle. Pour le second point, nous nous sommes trouvé devant un obstacle que nous n'avons pu franchir : le problème du taux de masculinité au Maroc reste entièrement posé. D'autres chercheurs s'y sont déjà attachés sans succès. Sa solution réside certainement dans la constitution d'un état civil enfin correct. A ce sujet, nous avons pu constater au cours de notre enquête sur le terrain, que l'amélioration de l'état civil ne doit pas être attendue de la seule nécessité préalable qu'il faut éduquer les populations, mais aussi, qu'il faut penser à une vigoureuse réforme administrative à l'échelon local, particulièrement.

1. ENQUÊTE SOCIOLOGIQUE

Deux quartiers ont été choisis, en fonction de l'enquête médicale :

— a) la Cité Bournazel (11^o Arrondissement administratif de Casablanca), strictement limitée aux immeubles à appartements formant la Cité proprement dite ;

— b) le Derby Ferrara (3^o Arrondissement), limité au groupe de baraques situé le long du chemin tertiaire n^o 1026 C, dit « Piste Moulay Thami ».

Ils correspondent à deux groupes d'habitations différents (de type moderne, dit « européen », à la Cité Bournazel ; de type « bidonville » au Derby Ferrara), et isolés par rapport aux autres groupes. Ils possèdent tous deux une antenne médicale située dans l'entourage géographique immédiat, ce qui supprimait l'éventualité de traitements médicaux irréguliers pour cause de déplacements onéreux et fatigants pour les malades dépistés.

La population de cette enquête n'a donc pas été choisie au hasard.

1.1. Limites.

1.1.1. TECHNIQUES D'ANALYSES SOCIOLOGIQUES.

Lors de l'élaboration des objectifs de l'enquête sociologique, nous avons dû tenir compte des moyens d'investigation dont nous pourrions disposer (1), et éliminer pratiquement tout ce qui pouvait avoir trait à l'observation directe de comportement de groupes sociaux par la technique des « interviews convergentes » (élaborée par R.K. Merton), et, en général, toutes les techniques visant à une analyse profonde des opinions et de la personnalité de l'enquêté. De même, en ce qui concerne les attitudes personnelles.

Toutefois, dans la partie traitant de la migration, nous avons fait une analyse, que nous livrons *avec toutes les réserves* consécutives à la dimension statistique de la population.

1.1.2. LE QUESTIONNAIRE.

L'élaboration du questionnaire a été faite en fonction de la remarque faite en 1.1.1. Pour des raisons pratiques, il ne nous a pas été possible

(1) dont le niveau des enquêteurs : deux années de classes secondaires et une à deux années de formation para-médicale.

de le tester sur un terrain analogue au terrain de l'enquête. Le test a été fait dans un dispensaire antituberculeux, sur un nombre limité de consultants.

1.1.3. D'une manière générale, nous avons d'après le projet initial, à saisir les caractéristiques sociologiques des deux populations, ce qui nous permettait d'introduire la variable devant déterminer les causes, non médicales, d'une éventuelle évolution différente de la tuberculose dans celles-ci.

L'enquête médicale n'ayant pas été achevée, nous nous limiterons dans cette partie, à une analyse descriptive.

1.2. **Structure démographique (mai-juin 1965).**

1.2.1. Structure par âge des deux populations (groupes quinquennaux) :

Groupes d'âge	Derb Ferrara			Cité Bournazel			DF+CB
	S. M.	S. F.	2 sexes	S. M.	S. F.	2 sexes	2 sexes
0 - 4	360	306	666	262	260	522	1 188
5 - 9	289	294	583	226	231	457	1 040
10 - 14	213	193	406	119	131	250	656
15 - 19	124	124	248	90	116	206	454
20 - 24	94	118	212	154	137	291	503
25 - 29	111	180	291	127	130	257	548
30 - 34	144	165	309	90	75	165	474
35 - 39	137	117	254	80	48	128	382
40 - 44	100	74	174	54	33	87	261
45 - 49	83	72	155	28	25	53	208
50 - 54	46	25	71	12	20	32	103
55 - 59	33	36	69	12	14	26	95
60 - 64	23	25	48	8	11	19	67
65 - 69	41	65	106	9	9	18	124
70 - 74	2	4	6	3	3	6	12
75 - 79	8	4	12	1	4	5	17
80 - 84	0	3	3	0	3	3	6
85 et +	2	4	6	1	1	2	8
Total	1 810	1 809	3 619	1 276	1 251	2 527	6 146
N. D.	4	7	11	4	7	11	22

1.2.2. LES MÉNAGES (Cité Bournazel et Derb Ferrara).

Graphique 1 : Chefs de ménage classés par groupes d'âge. On observe qu'à la Cité Bournazel, l'âge moyen des chefs de ménage est très inférieur à celui du Derb Ferrara. On est donc en présence de ménages plus jeunes à la Cité Bournazel.

Graphique 2 : Cependant, la distribution des ménages suivant le nombre total de personnes par ménage montre une tendance à une dimension plus grande des ménages à la Cité Bournazel, à partir de 6 personnes par ménage (excepté pour 7 personnes).

Graphique 3 : Ménages classés suivant le nombre d'adultes par ménage. On observe une distribution sensiblement identique dans les deux quartiers. Toutefois, à partir de 5 adultes par ménage, les ménages sont régulièrement plus nombreux, en pourcentage, à la Cité Bournazel.

Graphiques 4 et 5 : Ménages classés suivant le nombre d'enfants par ménage (gr. 4) :

La différence entre les deux distributions est plus sensible ici : les ménages ayant de 0 à 3 enfants sont plus nombreux en pourcentage au Derb Ferrara. A partir de 4 enfants, la courbe de ce quartier se situe régulièrement au-dessous de la courbe de la Cité Bournazel.

Ménages ayant n enfants classés selon le pourcentage Y du nombre d'enfants par rapport au nombre total d'enfants, et selon le pourcentage X du nombre d'adultes par rapport au nombre total d'adultes (gr. 5) : Les ménages sont ici, classés suivant le nombre d'enfants par ménage, et le nombre total des enfants de chaque classe est comparé au pourcentage total des enfants (Y) et des adultes (X).

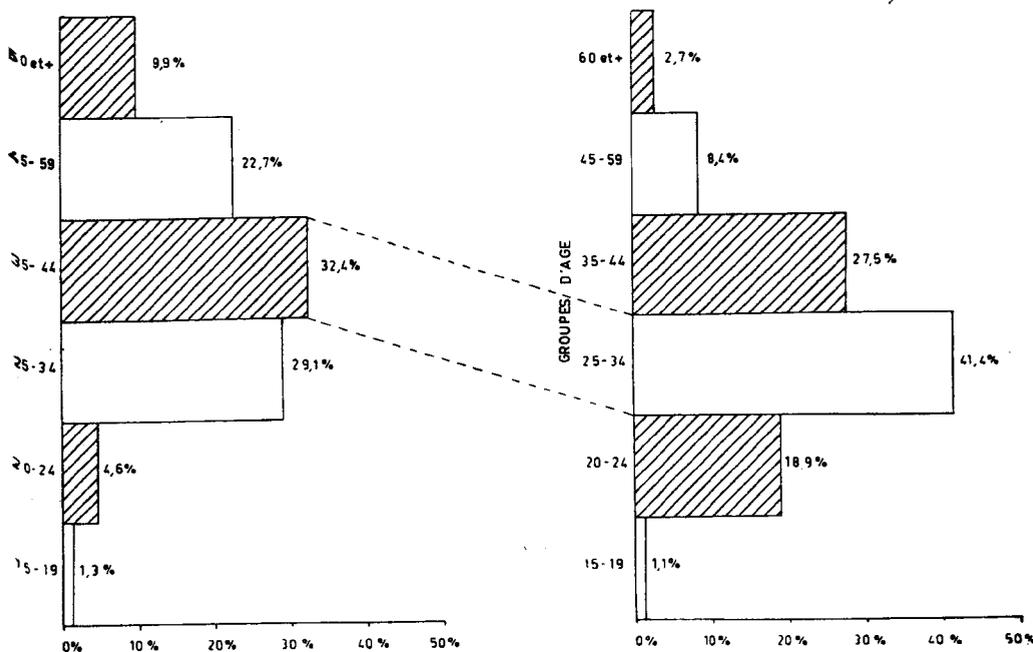
On observe sur ce graphique :

— a) que pour les classes de ménages ayant de 0 à 4 enfants, le nombre total des enfants constituant chacune de ces classes représente un nombre plus important d'enfants, en pourcentage par rapport au nombre total des enfants, au Derb Ferrara. A partir de 5 enfants, le nombre est plus important à la Cité Bournazel. Or, le graphique 4 fait apparaître un pourcentage de ménages ayant 4 enfants plus important à la Cité Bournazel, et non au Derb Ferrara ;

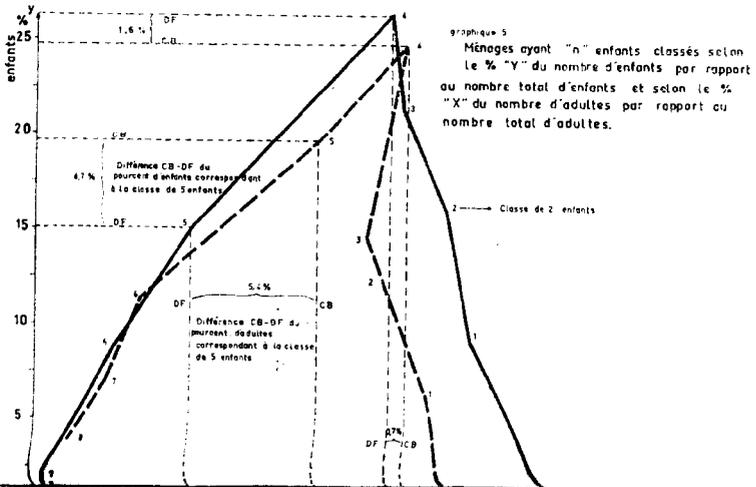
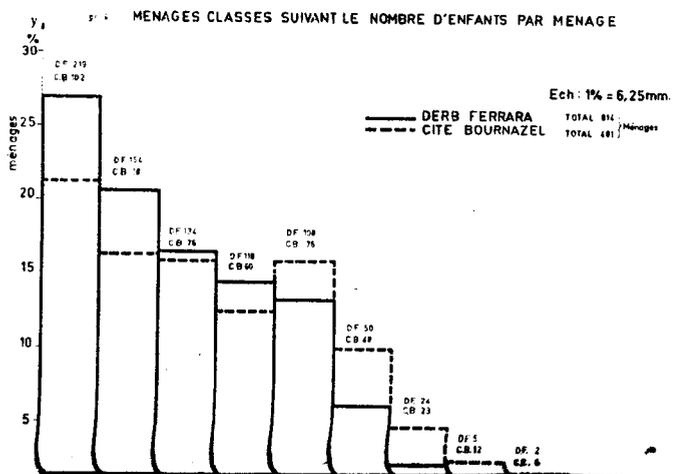
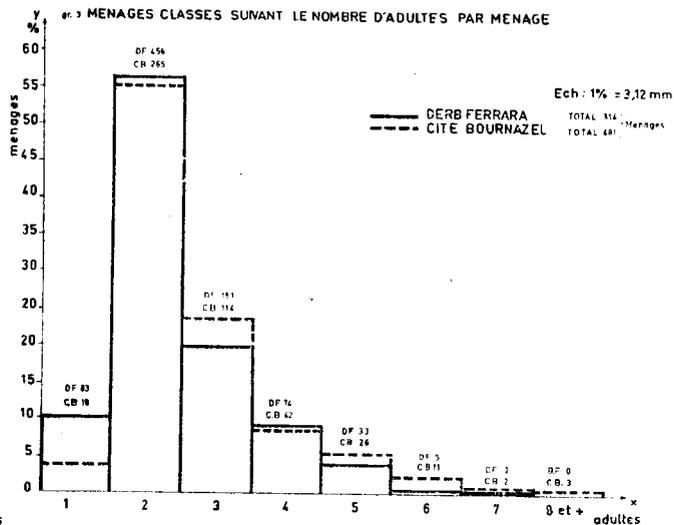
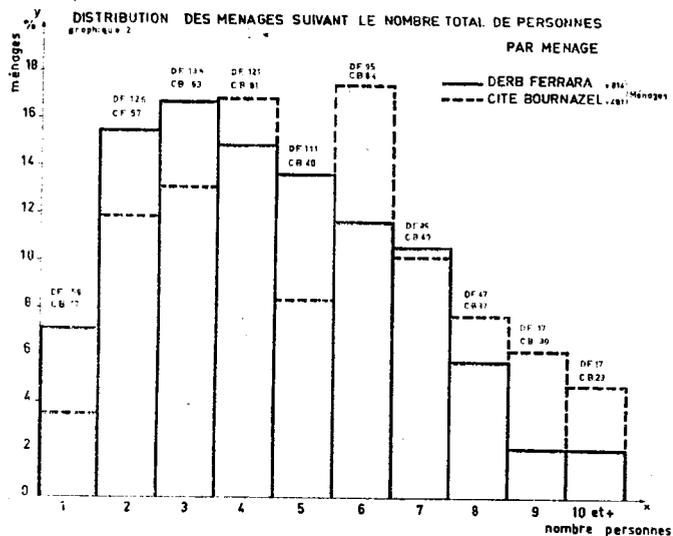
— b) que ces classes de ménages ayant n enfants comparées au nombre total des adultes, font apparaître qu'à partir de 3 enfants par ménage, le pourcentage du nombre d'adultes vivant dans ces ménages est plus élevé à la Cité Bournazel.

Faut-il conclure, que les ménages ont une nette tendance à s'agrandir, lorsque le revenu est plus important (cf. 1.4.). En ce qui concerne les adultes, ceci ne fait aucun doute dans notre analyse. Pour le nombre d'enfants par ménage (2) il faut tenir compte en réalité, du fait qu'au Derb Ferrara un certain nombre d'enfants déjà arrivés à l'âge adulte ont probablement quitté leurs parents et le bidonville. En effet, le graphique 1 montre qu'au Derb Ferrara nous sommes en présence d'un nombre moyen plus important de ménages achevés et de chefs de ménage d'âge élevé.

graphique 1 CHEFS DE MÉNAGE CLASSÉS PAR GROUPES D'ÂGE
 Derb Ferrara Cité Bournazel



(2) Remarque : le graphique 2 ne représente pas la somme des graphiques 3 et 4.



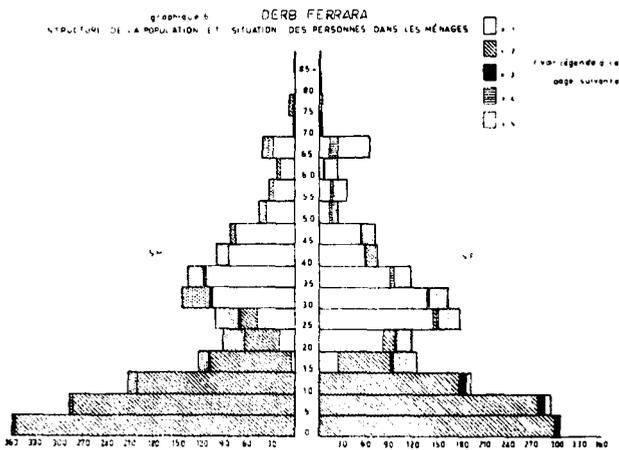
1.2.3. SITUATION DES PERSONNES DANS LES MÉNAGES (Derb Ferrara).

Graphique 6 : Les ménages ont été analysés suivant la situation des différentes personnes y vivant en permanence :

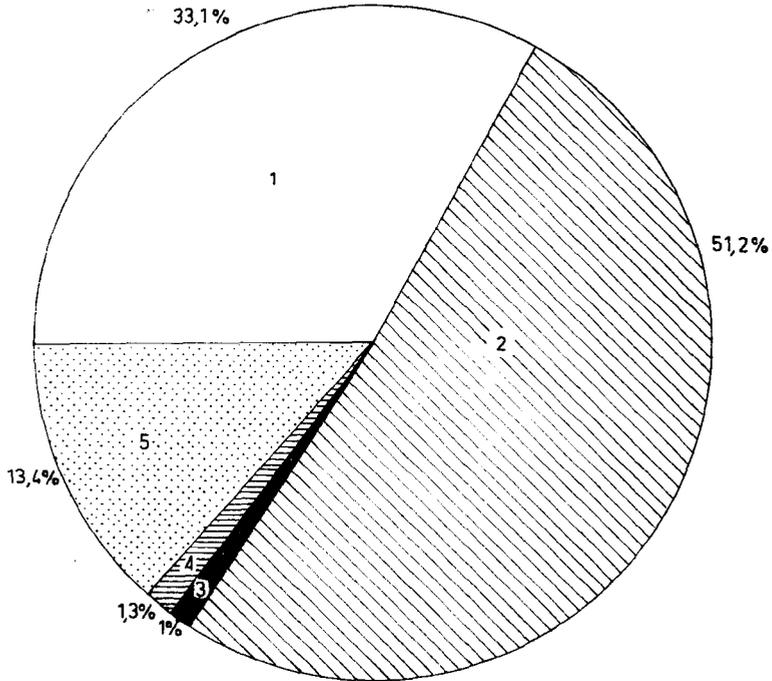
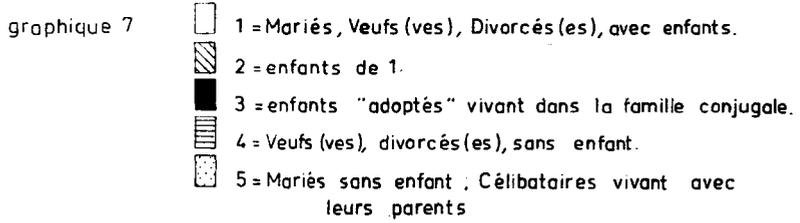
- 1 = mariés, veufs (ves), divorcés (es), qui ont eu des enfants, vivant actuellement avec eux.
- 2 = enfants de 1.
- 3 = enfants dits « adoptés ».
- 4 = veufs (ves) et divorcés (es), n'ayant pas eu d'enfant ou dont les enfants ne vivent plus avec eux.
- 5 = toutes les autres personnes : mariés sans enfant et célibataires.

Remarque : Dans le cas d'un parent (veuf ou divorcé) vivant avec son enfant marié qui a lui-même un ou des enfants, par exemple : grand-père, père, fils, où nous sommes en présence de deux pères et de deux fils, soit 4 unités ne formant en réalité que 3 personnes, nous avons tranché et placé le grand-père en 5 (catégorie), le père en 1 et le fils en 2, afin d'éviter de fausser certains effectifs.

L'analyse de la pyramide (graphique 6) fait apparaître un nombre plus important d'enfants dits « adoptés » du sexe féminin, dans la proportion de 89 % (graphique 9). Il semble que, dans le ménage, la situation de ces filles soit en réalité celle de « bonne ». Ce phénomène assez connu au Maroc, est imprévu dans un bidonville.



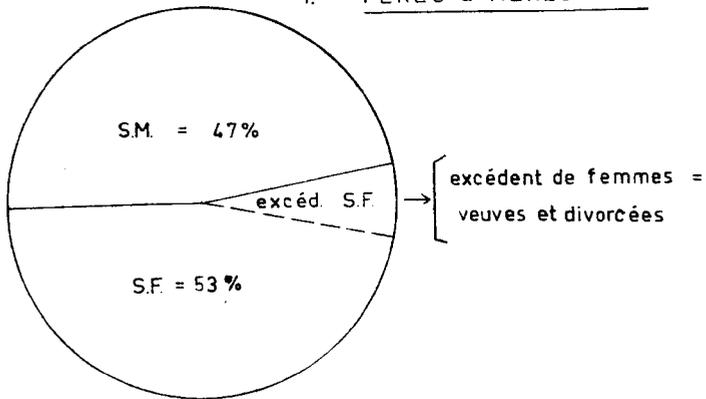
Le graphique 7 fait apparaître plus clairement les proportions des 5 catégories.



Les graphiques 8 et 9 (proportionnels) donnent la répartition par sexe de celles-ci. On peut constater pour la catégorie 2 (enfants de 1), que le nombre des filles est inférieur à celui qu'il devrait être, compte tenu du sex-ratio. Ce qui est à l'origine de la remarque que nous faisons dans la conclusion de 1.2.2.

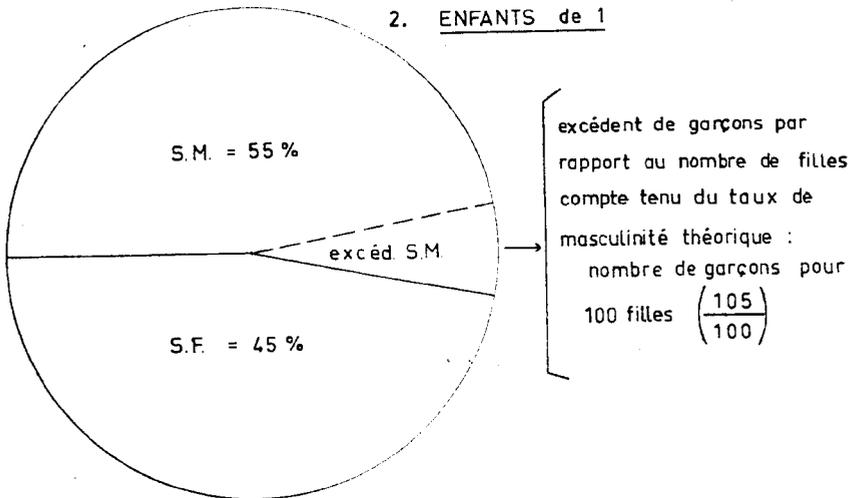
graphique 8

1. PERES & MERES de 2

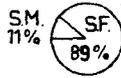


1+2 = FAMILLES CONJUGALES

2. ENFANTS de 1

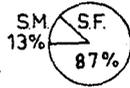


graphique 9. 3. ENFANTS DITS "ADOPTES".

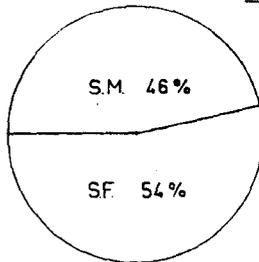


(remarque : faible pourcentage de garçons)

4. VEUFS ET DIVORCES SANS ENFANT.



5. AUTRES PERSONNES VIVANT DANS LE MENAGE.



1.3. L'habitat (Cité Bournazel et Derb Ferrara).

Nous avons considéré comme logement, l'ensemble formé par une ou plusieurs pièces actuellement destinées à l'habitation.

Nous distinguerons :

— a) Pièces réservées uniquement à l'habitation (à l'exclusion des WC, couloirs, buanderies, etc.) ;

— b) Pièces utilisées ou pouvant par leur mobilier, être utilisées comme chambres à coucher (une cuisine dans laquelle la bonne couche la nuit, est considérée comme chambre à coucher).

Population — Pièces d'habitation — Chambres à coucher :

Graphique 10 : Nombre de personnes disposant de X pièces d'habitation.

La différence de structure des logements pouvait être à priori, considérée comme très significative entre des immeubles modernes et un bidonville. Les deux distributions du graphique 10 font entrevoir cette différence.

Graphique 11 : Nombre de personnes disposant de X chambres à coucher.

Ce graphique montre un sensible rapprochement des deux distributions, par rapport au précédent. Nous avons comparé 1) les différents rapports : habitants, pièces d'habitation, et 2) les différents rapports : habitants, chambres à coucher :

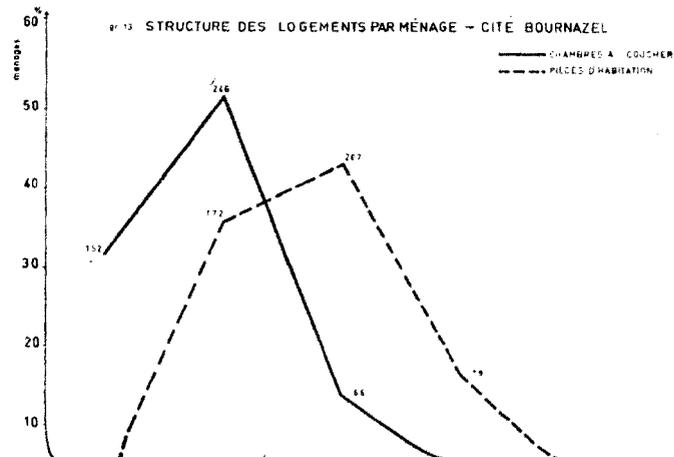
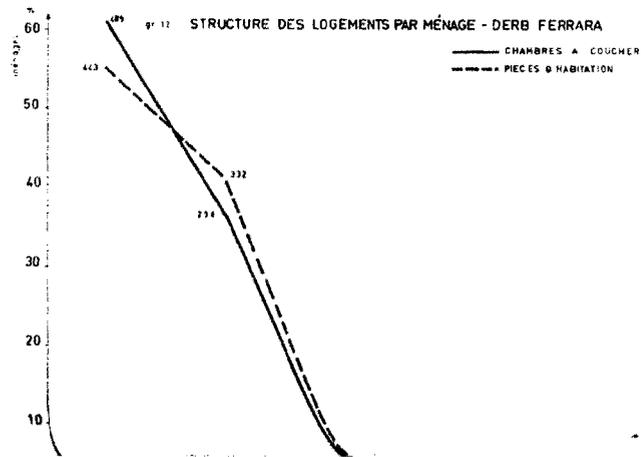
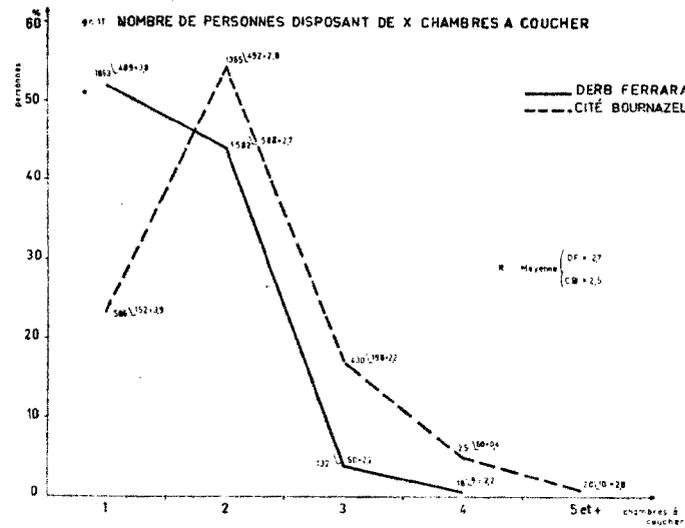
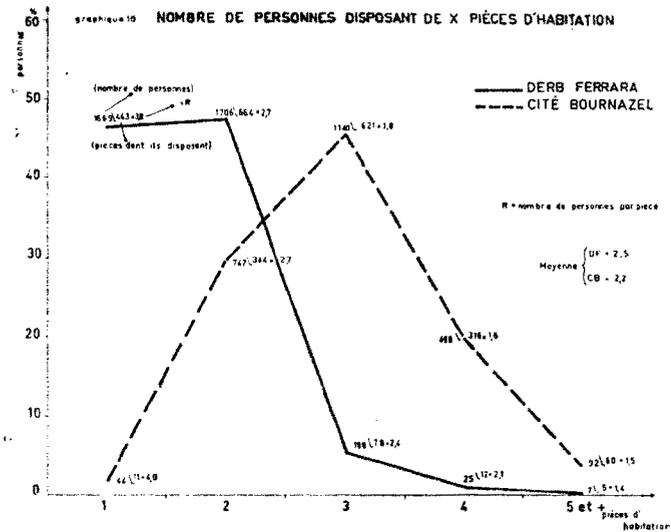
$R = \text{nombre de personnes par pièces d'habitation, ou chambre à coucher} \left(\frac{\text{nombre de personnes}}{\text{nombre de ménages}} \right)$, pour chaque classe (1, 2, 3, etc. pièces) :

Pièces d'habitation par logement	Rapport « R »	
	Derb Ferrara	Cité Bournazel
1	3,8	4,0
2	2,7	2,7
3	2,4	1,8
4	2,1	1,6
5 et plus	1,4	1,5

Chambres à coucher par logement	Rapport « R »	
	Derb Ferrara	Cité Bournazel
1	3,8	3,9
2	2,7	2,8
3	2,2	2,2
4	2,2	0,4
5 et plus	—	2,0

Les différences de concentration n'apparaissent pas très significatives. La valeur de ces tableaux est toutefois très relative, si l'on veut bien considérer la surface et la nature des pièces dans les différents quartiers, par exemple.

Le graphique 12 montre cependant, par la superposition presque parfaite des deux distributions, que chaque pièce d'habitation est aussi chambre à coucher, pour la plus forte majorité des ménages du Derb Ferrara. Toute différente est l'utilisation des locaux à la Cité Bournazel (graphique 13).



1.4. **Emploi — Niveau de vie.** (Cité Bournazel et Derb Ferrara)

Il nous est très difficile d'évaluer avec quelque précision les revenus des ménages, et ainsi, calculer le niveau de vie (3).

Les diverses professions exercées par les habitants des deux quartiers auraient pu donner un aperçu général du niveau de vie. Mais, les enquêteurs n'étant malgré tout pas assez familiarisés avec les distinctions à faire concernant les catégories d'emploi et les niveaux professionnels (grands groupes et groupes professionnels), nous n'avons pu obtenir que des éléments restreints et afin de ne pas tomber dans l'équivoque, en ce qui concerne les professions actuelles, nous ne livrons ici que l'analyse portant sur les personnes ayant une fonction économique :

A. *Derb Ferrara* :

Ménages classés suivant le nombre de personnes ayant une fonction économique par ménage, et suivant le nombre total de personnes par ménage.

Nombre total de personnes par ménage	Nombre de personnes ayant une fonction économique par ménage							Total des ménages	Total des personnes
	0	1	2	3	4	5	6 et +		
1	15	43	58	58
2	12	86	28	126	252
3	13	91	26	6	.	.	.	136	408
4	12	84	20	5	0	.	.	121	484
5	5	76	25	4	1	0	.	111	555
6	6	60	19	8	2	0	0	95	570
7	4	54	16	7	2	3	0	86	602
8 et plus	6	36	22	13	3	1	0	81	701
Total des ménages	73	530	156	43	8	4	0	814	3 630
Total des personnes ayant une fonction économique dans le ménage	0	530	312	129	32	20	0	1 023	

(3) Compte tenu du contexte psychologique, aucune question directe concernant les ressources du ménage ne figure dans le questionnaire. Ces ressources devaient être évaluées par quelques questions telles que : profession exercée au moment de l'enquête sur le terrain, coupure d'eau pour défaut de paiement, visites prolongées de parents ou d'amis qui par leur séjour grèvent le budget familial, etc. L'évaluation des ressources ne pouvait donc se faire que de façon très relative.

B. Cité Bournazel :

Ménages classés suivant le nombre de personnes ayant une fonction économique par ménage, et suivant le nombre total de personnes par ménage.

Nombre total de personnes par ménage	Nombre de personnes ayant une fonction économique par ménage							Total des ménages	Total des personnes
	0	1	2	3	4	5	6 et +		
1	2	15	17	17
2	2	40	15	57	144
3	2	42	14	5	.	.	.	63	189
4	0	54	20	6	1	.	.	81	324
5	2	27	10	1	0	0	.	40	200
6	0	65	18	1	0	0	0	84	504
7	0	28	15	6	0	0	0	49	343
8 et plus	3	54	19	12	2	0	0	90	847
Total des ménages	11	325	111	31	3	0	0	481	2 538
Total des personnes ayant une fonction économique dans le ménage	0	325	222	93	12	0	0	652	

Un pourcentage et trois moyennes peuvent être calculés :

	Derb Ferrara	Cité Bournazel
1) Pourcentage de personnes ayant une fonction économique, par rapport au nombre total de personnes :	28,18 % $\frac{1023 \times 100}{3630}$	25,69 % $\frac{652 \times 100}{2538}$
2) Moyenne de personnes par ménage :	4,46	5,28
3) Moyenne de personnes ayant une fonction économique, par ménage :	1,26	1,36
4) Nombre moyen de personnes à charge pour 1 personne ayant une fonction économique :	3,55	3,89

On remarquera :

1. 73 ménages sur 814, au Derb Ferrara (soit 8,93 %), ont déclaré n'avoir aucune personne du ménage assurant les ressources de celui-ci.

11 ménages sur 481 (soit 2,29 %), sont dans le même cas à la Cité Bournazel.

2. Le nombre total de personnes exerçant un emploi ne dépasse pas 5 par ménage au Derb Ferrara, et 4 par ménage à la Cité Bournazel.

3. Dans l'ensemble, compte *non* tenu des différences de catégories professionnelles dans les deux quartiers, et sur la base *des unités en valeur absolue*, la différence du nombre de personnes vivant dans le ménage, à charge par travailleur, est minime entre le Derb Ferrara et la Cité Bournazel (3,55 et 3,89).

Nous n'irons pas plus loin dans la comparaison, étant donné : les différences de salaires et de niveaux socio-professionnels, et la remarque faite au début de ce chapitre.

1.5. La migration.

1.5.1. ORIGINE DES MIGRANTS.

Il y a plus de 15 ans, paraissait l'enquête de M. R. Montagne sur le prolétariat marocain (4).

L'étude portait notamment sur les origines ethniques des ouvriers de Casablanca. Nous étions désireux de savoir quelle était la situation actuelle, par rapport à ce qui était précédemment connu. Nous ne pouvions avoir qu'une vue partielle il est vrai, compte tenu de la représentativité de notre population : les migrants du Derb Ferrara représentent 7,18 % de l'ensemble des migrants de Casablanca analysés par M. R. Montagne.

D'autre part, il a porté son attention sur une catégorie bien particulière de la population, qui est mieux représentée ici par celle du Derb Ferrara. La Cité Bournazel constituée par des fonctionnaires, employés et commerçants, se distingue donc par la catégorie socio-professionnelle de ses habitants, et aussi, par la répartition géographique de leurs lieux de naissance.

(4) Robert MONTAGNE, *Naissance du prolétariat marocain*, Enquête collective, 1948-1950. Ed. Peyronnet et C^e, Paris.

Les résultats de la comparaison sont pourtant assez probants, pour le *Derb Ferrara* :

Origines ethniques	Enquête 1948-50 (5)		<i>Derb Ferrara</i> 1965		Cité Bournazel 1965	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Sédentaires arabisés de la côte	1 682	18,80	253	39,35	39	11,64
Plaines atlantiques centrales	4 033	45,07	292	45,41	113	33,73
Haut Atlas central .	43	0,48	1	0,16	3	0,90
Souss - Sahara	2 282	25,50	87	13,53	32	9,55
Oasis du Drâa	577	6,45	0	0	4	1,19
Maroc Nord	331	3,70	10	1,55	144	42,99
Total	8 948	100	643	100	335	100

Nous avons déjà fait remarquer le tableau de l'enquête de 1948-1950, ne concerne que les ouvriers de Casablanca, strate assez bien représentée par le *Derb Ferrara*.

Les lieux de naissance des migrants de ce quartier, correspondent assez sensiblement à l'étude de M. Montagne. On remarquera, par exemple, pour les plaines atlantiques centrales, une différence de 0,34 % entre les deux enquêtes.

Pour les migrants du Maroc Nord, la Cité Bournazel se distingue nettement, par un pourcentage très supérieur : 42,99 %, alors que les deux autres groupes ont respectivement : 3,70 % et 1,55 %.

Il ne fait aucun doute, que Casablanca constitue un pôle d'attraction pour les populations situées en dessous d'une ligne partant de quelques kilomètres au Nord de cette ville et se dirigeant vers le Sud-Est du Maroc (voir graphique 14). Le graphique n° 15, qui représente les lieux de naissance des migrants de la Cité Bournazel offre un aspect très différent. On y observe une répartition quasi-générale pour toutes les Provinces, avec une légère concentration à Fès et Meknès.

A titre indicatif, nous signalerons que 66,55 % des migrants du *Derb Ferrara* avaient déjà migré avant 1950.

(5) *Ibid.*, planche 61 ; Origines ethniques des ouvriers de Casablanca.

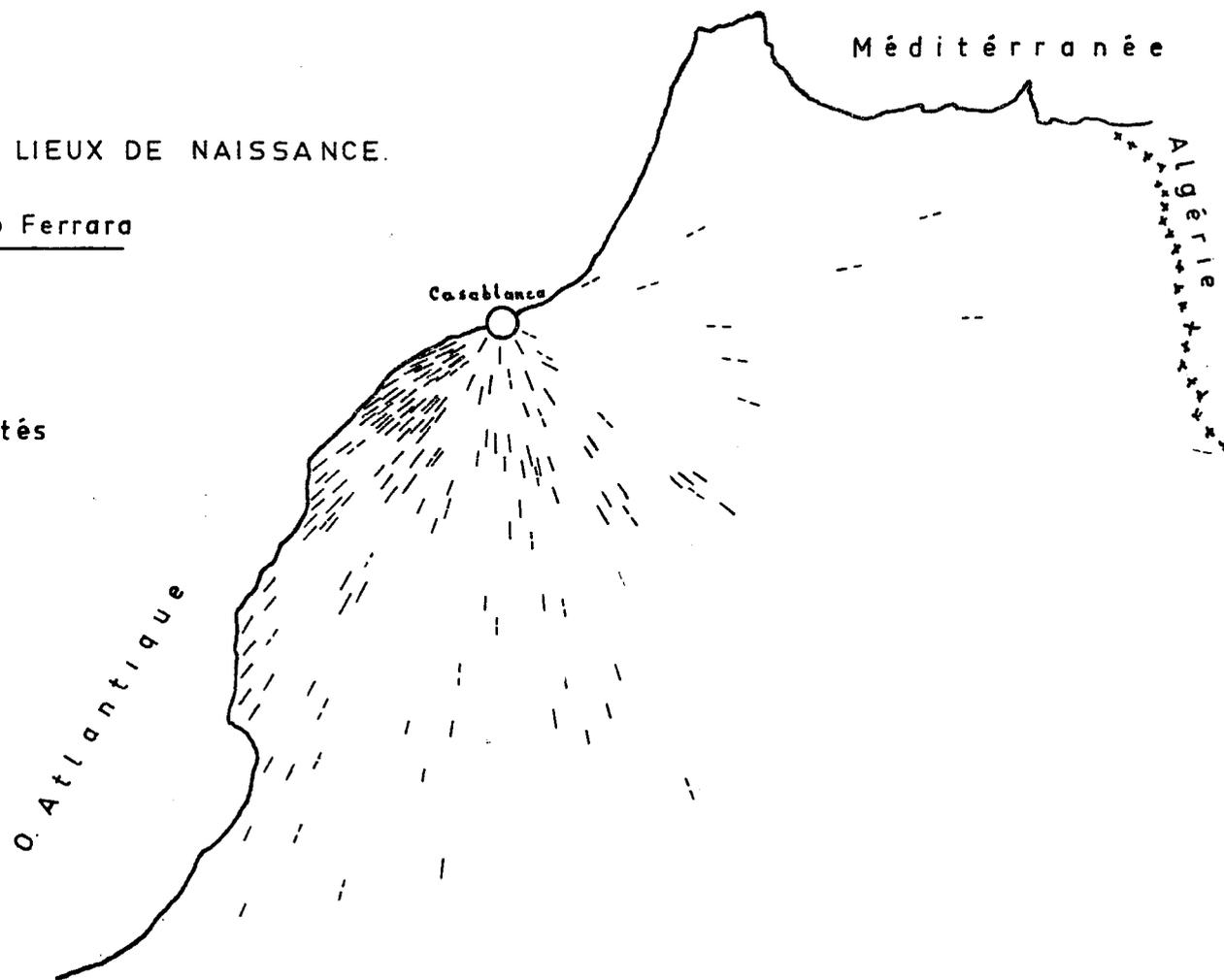
graphique 14

MIGRANTS PAR LIEUX DE NAISSANCE.

Derb Ferrara

—: 5 unités

--: moins de 5 unités



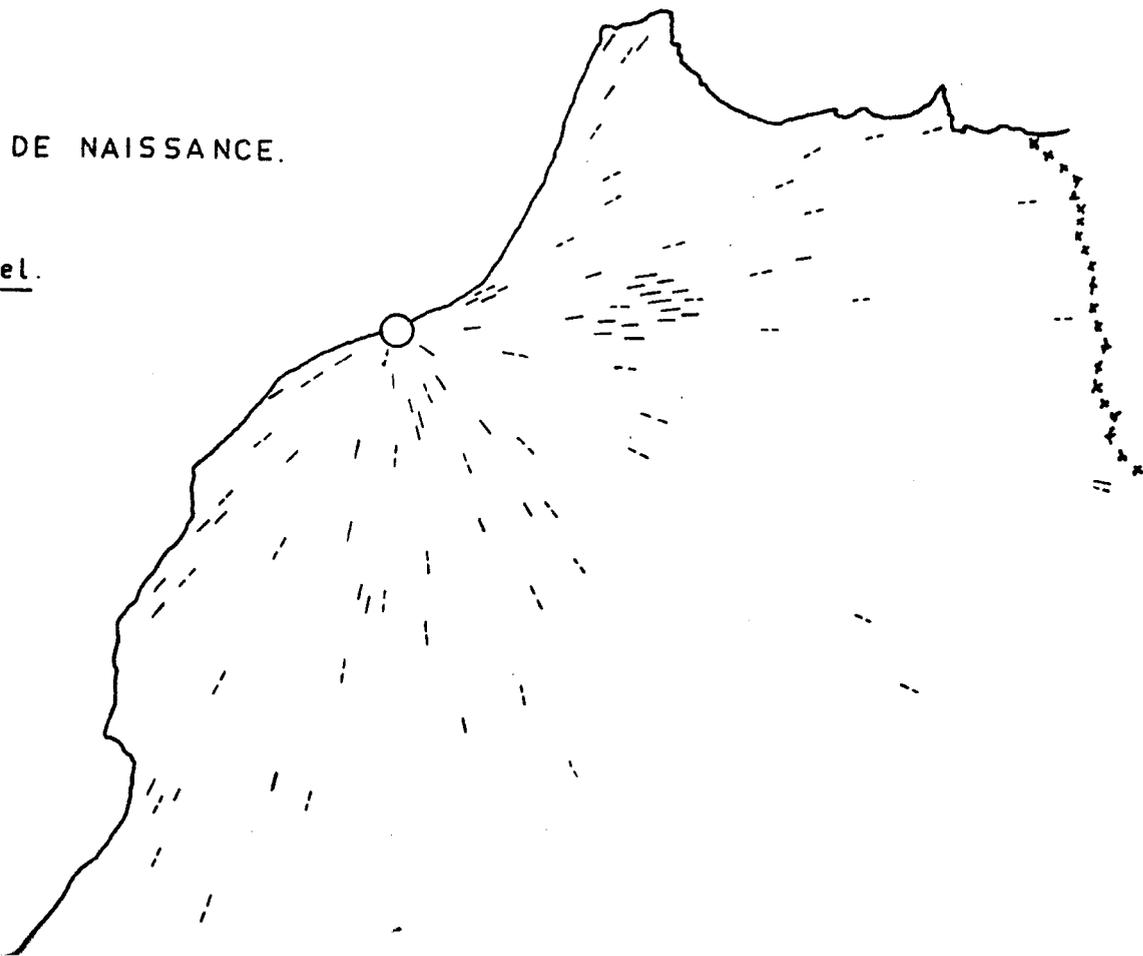
graphique 15

MIGRANTS PAR LIEUX DE NAISSANCE.

Cité Bournazel.

—: 5 unités

--: moins de 5 unités



1.5.2. LA MIGRATION ET SES RISQUES.

M. S.A. Stouffer, professeur de Sociologie, et directeur du Laboratoire des « Social Relations » à l'Université de Harvard, a proposé de considérer un flux migratoire qui arrive en un lieu, comme étant proportionnel au rapport du nombre total de « possibilités » pouvant convenir au migrant, au nombre de « possibilités » du lieu d'arrivée. (« *American Sociological Review* », 5, 6, décembre 1940, pp. 847-865.)

L'influence des parents et des amis ayant déjà migré, et le rôle des offres d'emploi pour susciter et pour entretenir un courant migratoire, ont déjà été relevés par des études sociologiques sur les motivations des déplacements. Mais, « La difficulté de faire intervenir le comportement individuel pour expliquer le sens et le volume des déplacements est signalé, ..., comme constituant un obstacle sérieux pour faire progresser l'étude des migrations » (in « *L'Année sociologique* », 1963, *Morphologie sociale*, p. 265).

Nous nous étions demandé dans le projet de l'enquête, si, dans le cadre d'une observation rétrospective, il était possible d'analyser ce que pouvait représenter pour l'individu, la migration sur le plan du risque matériel. En d'autres mots, et dans l'hypothèse où la migration est motivée par des facteurs économiques (cf. R. Montagne, déjà cité, *Naissance du prolétariat marocain*), la fréquence du nombre de migrants est-elle fonction de la situation économique individuelle pré-migratoire ? D'autre part, les conditions qui sont intervenues dans la décision de migrer ont-elles un rapport avec le temps que mettra le migrant à se trouver un emploi à son lieu de destination ?

Cinq questions, dans le questionnaire, étaient destinées à répondre au premier point :

question B/4 (6) : Est-il venu habiter chez des parents ou des amis domiciliés avant lui à Casablanca ?

question B/5 : Exerçait-il un emploi avant son arrivée à Casablanca ?

question B/6 : Etait-il fellah ? (7)

question B/7 : Etait-il propriétaire de sa terre ? (7)

question B/9 : Est-il venu parce qu'on lui offrait un emploi à Casablanca ?

(6) B/4, B/5, etc. : numérotation sur le questionnaire, reprise ici pour plus de commodité.

(7) En raison du niveau de formation des enquêteurs, et afin d'éviter les difficultés inhérentes à l'utilisation de termes ambigus, nous avons considéré pour les enquêteurs que « fellah » se rapporte à toute personne travaillant la terre. La question B/7 est destinée à déterminer le vrai fellah. On admettra que « oui » à la question B/6 suivi d'un « non » à la question B/7 désigne l'ouvrier agricole. « Oui » aux deux questions désigne le fellah

Ces 5 questions combinées avec la question B/10 de la même partie du questionnaire (« Combien de temps lui a-t-il fallu après son arrivée à Casablanca, pour se trouver un emploi ? »), doivent répondre au second point.

1.5.2.1. *La situation économique pré-migratoire.*

Nous avons considéré :

— a) *comme facteur pouvant accentuer la fréquence des migrations, les points suivants :*

1. le futur migrant a des parents ou des amis à Casablanca ;
2. il n'exerce aucun emploi dans son lieu d'origine ;
3. on lui a proposé un emploi à Casablanca, avant son départ.

— b) *comme facteurs défavorisant la migration :*

1. le futur migrant ne connaît personne à Casablanca ;
2. il exerce un emploi à son lieu d'origine ;
3. on ne lui a pas proposé d'emploi à Casablanca avant son départ.

Le point 2 a été décomposé en trois parties, suivant la nature de l'emploi exercé :

- le futur migrant exerce un emploi autre qu'ouvrier agricole ou fellah ;
- il est ouvrier agricole (khammès, etc.) ;
- il est fellah.

Nous considérons que le fellah étant propriétaire terrien, migrer représente pour lui une perte plus grande que pour le simple ouvrier agricole.

Les autres emplois exercés en milieu rural (les migrants venant de milieu urbain représentant moins de 10 % du total des migrants de notre population, nous n'avons pas tenu compte de la différence de milieu d'origine), pouvant être considérés d'une manière générale, d'un rapport économique moindre que fellah et ouvrier agricole (berger, vendeur d'eau, etc.), migrer représente pour ceux qui les exercent, une perte moindre que pour l'ouvrier agricole ou pour le fellah.

Nous avons donc comme facteur de classement :

1. le migrant a des parents ou des amis à Casablanca ;
2. on lui a proposé un emploi à Casablanca avant son départ ;

3. il exerce à son lieu d'origine, une activité professionnelle autre qu'ouvrier agricole ou fellah ;
4. il est ouvrier agricole ;
5. il est fellah ;
6. il n'exerce aucun emploi.

Des 685 migrants du *Derb Ferrara*, 292 ont été éliminés ici, qui se répartissent comme suit :

— âgés de moins de 15 ans au moment de la migration	229
— l'âge au moment de la migration n'a pu être précisé	5
— réponses imprécises aux questions B/4, 5, 6, 7, 9	58
Total	292

Les 393 migrants restant, dont les questionnaires ont été retenus, considérés dans leur *situation pré-migratoire*, se répartissent comme suit :

Tableau A

1. N'exercent aucun emploi	70
Ont un emploi (agriculture exclue)	67
Sont ouvriers agricoles	139
Sont fellah	117
Total	393
2. Ont des parents ou des amis à Casablanca	118
N'ont ni parents ni amis à Casablanca	275
Total	393
3. Ont un emploi qui leur a été proposé à Casablanca	115
N'ont pas d'emploi proposé à Casablanca	278
Total	393
4. Ont des parents ou des amis à Casablanca	} 31
Ont un emploi qui leur a été proposé à Casablanca . .	
N'ont pas de parents ou d'amis à Casablanca	} 84
Ont un emploi qui leur a été proposé à Casablanca . .	
Ont des parents ou des amis à Casablanca	} 87
N'ont pas d'emploi proposé à Casablanca	
N'ont pas de parents ou d'amis à Casablanca	} 191
N'ont pas d'emploi proposé à Casablanca	
Total	393

Les réponses possibles aux 5 questions, sont soit OUI, soit NON.

Mais, suivant la question, un OUI peut prendre valeur positive ou négative, dans le sens de l'accroissement du risque. En effet :

Questions	Réponses	Valeurs	Réponses	Valeurs
B / 4	OUI	nég. (-)	NON	pos. (+)
B / 5	OUI	pos. (+)	NON	nég. (-)
B / 6	OUI	pos. (+)	NON	nég. (-)
B / 7	OUI	pos. (+)	NON	nég. (-)
B / 9	OUI	nég. (-)	NON	pos. (+)

D'autre part, la construction du questionnaire prévoyait que la réponse donnée aux questions B/5, et B/6, conditionnerait la réponse aux questions suivantes. S'il était répondu NON à la question B/5, « exerçait-il un emploi avant son arrivée à Casablanca », il ne pouvait être répondu OUI à la question B/6, et B/7. S'il était répondu NON à la question B/6, il ne pouvait être répondu OUI à la question B/7 (cf. remarque (7)).

L'interprétation des réponses a été prévue de la manière suivante :

B/5 : OUI	} = fellah	B/5 : OUI	} = ouvrier agricole
B/6 : OUI		B/6 : OUI	
B/7 : OUI		B/7 : NON	
B/5 : OUI	} = avait un emploi (agriculture exclue)	B/5 : NON	} = n'avait aucun emploi
B/6 : NON		B/6 : NON	
B/7 : NON		B/7 : NON	

Des réponses de ce type ont été éliminées :

B/5 : NON	B/5 : OUI
B/6 : NON	B/6 : NON
B/7 : OUI	B/7 : OUI etc.

OUI aux questions B/5, 6, 7, prend valeur positive, dans le sens de l'accroissement du risque. Ce qui sera facilement admis, puisque cela signifie que l'intéressé exerce un emploi que la migration lui fera perdre.

NON aux questions B/4 et 9, prend aussi valeur positive dans le sens de l'accroissement du risque : l'intéressé ne connaissant personne à Casablanca, ne pourra compter que sur lui-même (personne ne pourra le prendre en charge) et il ne sait pas s'il aura la possibilité de s'y trouver un emploi (tout au moins, à son départ, il n'a rien de tangible).

Compte tenu de ce qui précède, 16 combinaisons sont possibles avec les 5 questions, et nous avons pu établir le tableau suivant :

TABLEAU B

Questions	Valeurs positives ou négatives des réponses															
	(risque --)								(risque ++)							
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
B / 4	-	-	+	-	-	+	-	+	+	-	+	-	+	+	-	+
B / 5	-	+	-	-	+	+	+	-	+	+	+	+	+	+	+	+
B / 6	-	-	-	-	+	-	-	-	+	+	-	+	+	+	+	+
B / 7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	-	+	+
B / 9	-	-	-	+	-	-	+	+	-	+	+	-	-	+	+	+
Nombre de personnes	2	4	13	18	13	6	16	37	29	29	41	12	36	68	24	45
																Total : 393

En attribuant une note à chaque valeur positive (+, accroissement du risque), et correspondant à la valeur intrinsèque de la question, toujours par rapport au risque, nous obtenons le tableau suivant :

Questions	OUI	NON
B / 4	0	20
B / 5	5	0
B / 6	10	0
B / 7	15	0
B / 9	0	25

Remarque : La valeur de chacun de ces indices peut paraître arbitraire. Il nous semble toutefois que cette notation correspond à une certaine réalité. En outre, nous avons essayé d'autres indices, qui ne modifient pas significativement la distribution. Dans tous les cas, la moyenne se situe toujours à droite, soit du côté du tableau B indiquant un accroissement du risque. Idem pour la médiane.

L'application de ces indices aux différentes catégories de migrants, classées suivant ce que nous avons appelé « leur situation économique pré-migratoire », donne la distribution suivante :

TABLEAU C

Indices	(risque --)										(risque ++)					
	0	5	10	15	20	25	25	30	30	35	35	40	45	50	55	60
Nombre de migrants	2	4	13	12	13	6	18	16	29	29	36	24	37	41	68	45
	Total : 393															

(Remarque : les indices 25, 30 et 35 reproduits deux fois correspondent en fait à des situations différentes. Ceci montre la complexité du classement, mais aussi sa valeur malgré tout relative.)

Ce dernier classement, correspond à la combinaison totale de toutes les différentes possibilités. L'analyse des quatre classements du tableau A montre que :

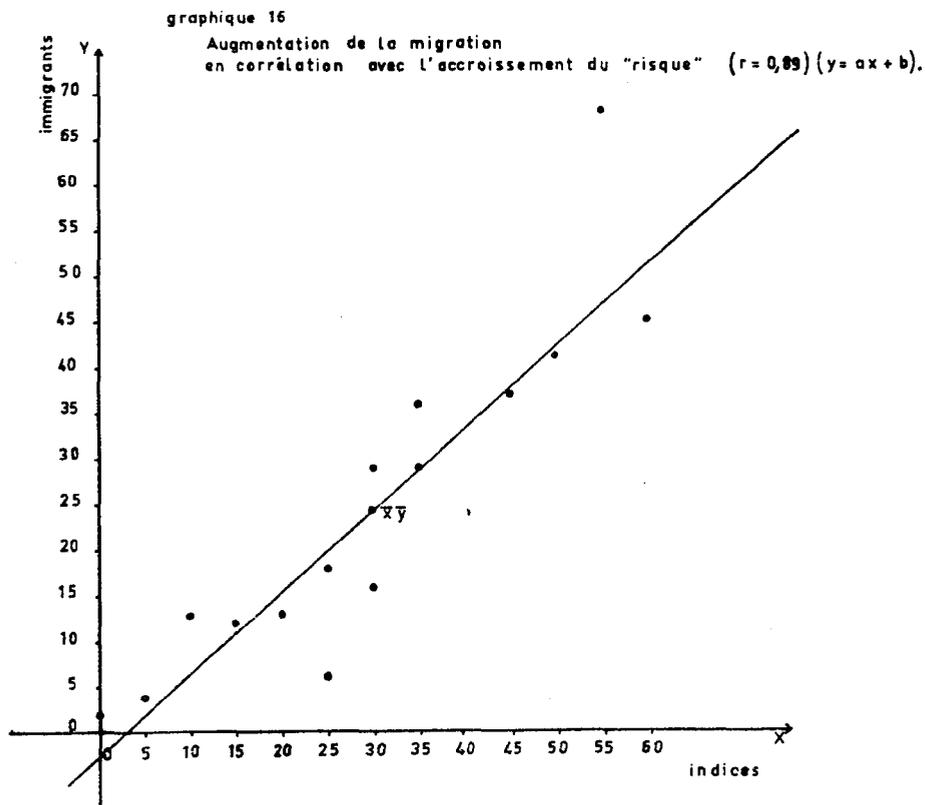
1. 65,13 % des migrants exerçaient un emploi d'ouvrier agricole ou de fellah, avant la migration. Près de la moitié de ce pourcentage est représentée par des fellah.
2. 69,97 % des migrants n'avaient ni parents ni amis à Casablanca avant le départ.
3. 70,74 % des migrants n'avaient aucun emploi proposé avant le départ.
4. 48,60 % des migrants n'avaient ni parents ni amis; ni emploi proposé à Casablanca, avant le départ. Sur les 51,40 % restants, 7,89 % avaient des parents ou des amis, et un emploi offert. Les autres avaient soit l'un soit l'autre (8).

Si l'on considère le tableau B, on constate que 72,26 % des migrants se situent dans la partie droite du tableau, c'est-à-dire, qu'ils correspondent au maximum des signes +, soit, dans la partie qui totalise le maximum de valeurs positives dans le sens de l'augmentation du risque.

Si l'on considère le tableau C, on observe un certain déplacement des catégories de migrants, consécutif à l'application des indices (rangés par ordre croissant), et dans ce cas, la moitié droite du tableau comprend 78,63 % des individus faisant l'objet de notre analyse.

(8) N'avaient ni parents ni amis à Casablanca, mais avaient un emploi proposé avant le départ : il est à supposer que la proposition d'emploi a été faite par un intermédiaire (chauffeur du car, etc.).

Ce tableau correspond au graphique 16 (ci-dessous), sur lequel une droite a été ajustée par la méthode des moindres carrés.



Le coefficient de Bravais-Pearson, r égale 0,89, soit, une corrélation positive forte. Soit, d'après la table de Fisher, sur la distribution du coefficient de corrélation r (valeur de r ayant la probabilité P d'être dépassée), et pour $\nu = 16 - 2 = 14$, on a $r = 0,62$ correspondant à $P = 0,01$. Autrement dit, pour $r = 0,89$, il y a moins de 1 % de chance que ce résultat soit dû au hasard.

En résumé : Il semble, en ce qui concerne notre population, que contrairement à ce qui pouvait être supposé, la plus forte majorité des migrants (dans une proportion de plus de 65 % de la moyenne des différentes possibilités de classement : tableaux A, B, C), est composée :

1. de personnes dont la situation économique pré-migratoire est la plus favorisée, donc, qui auraient moins de raisons économiques de

migrer, ou tout au moins, qui auraient le plus à perdre sur place, en migrant.

2. de personnes dont la sécurité de logement et de nourriture n'est pas assurée au lieu de destination.

3. de personnes dont la sécurité d'emploi n'est pas assurée au moment de leur départ, puisqu'elles ne savent pas si elles trouveront du travail en arrivant.

En d'autres termes, et d'après le graphique 16, nous pouvons dire que la migration s'accroît en corrélation avec l'accroissement des risques matériels qui lui sont inhérents. Dans notre population, 79,21 % des migrants suivent la loi (la variance = r^2).

Nous nous posions dans le projet, la question de savoir s'il était possible de procéder à l'ajustement d'une courbe afin de mesurer dans le cadre d'un modèle mathématique, le risque couru par le migrant. Nous espérions pouvoir délimiter un seuil de risque maximum au-delà duquel il n'y aurait plus migration. Dans le cadre de notre étude, la réponse est « non », *parce que* comme nous l'avons constaté ici, ce sont les individus qui ont le moins à perdre qui migrent le moins. Le seuil serait donc à délimiter en sens inverse de ce que nous avons cru initialement...

1.5.2.2. Temps de chômage après la migration.

Cette partie nous intéresse à double titre :

— a) Y a-t-il cohérence entre les réponses données par les enquêtés (B/9 « Est-il venu parce qu'on lui offrait un emploi à Casablanca » et B/10 « Combien de temps lui a-t-il fallu après son arrivée à Casablanca, pour se trouver un emploi »). Un indice de fantaisie dans les réponses aurait été par exemple, que pour un « oui » à la question B/9, corresponde un temps de chômage assez long après la migration. Or, comme nous pourrions le voir dans les tableaux qui suivent, à de très rares exceptions près, le temps de chômage est assez réduit.

— b) C'est pour nous, la « concrétisation du risque », traduite par l'influence des diverses situations pré-migratoires sur la possibilité pour le migrant, de se trouver un emploi.

Nous avons comparé dans ce but, les réponses aux questions B/4 et B/9, aux réponses à la question B/10.

De l'ensemble du tableau D, et abstraction faite des migrants dont le temps de chômage après la migration n'a pas été déclaré (9), il ressort que :

(9) Nous avons éliminé ici les questionnaires dont les réponses à la question B/10 (temps de chômage après migration) nous paraissaient suspectes.

TABLEAU D

Temps de chômage après la migration	<i>(Colonne 1)</i> — Emploi offert — Ni parents, ni amis		<i>(Colonne 2)</i> — Pas d'emploi offert — Avait parents ou amis		<i>(Colonne 3)</i> — Emploi offert — Avait parents ou amis		<i>(Colonne 4)</i> — Pas d'emploi offert — Ni parents, ni amis		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 1 mois	47	81,0	23	34,3	16	61,6	70	45,5	156	51,2
de 1 mois à — de 3 mois	5	8,6	7	10,4	3	11,6	19	12,3	34	11,1
de 3 mois à — de 6 mois	4	6,9	2	3,0	2	7,7	10	6,5	18	5,9
de 6 mois à — de 1 an .	0	0	5	7,5	0	0	11	7,1	16	5,2
de 1 an à — de 2 ans ..	2	3,5	10	14,9	1	3,8	16	10,4	29	9,5
de 2 ans à — de 5 ans ..	0	0	15	22,4	1	3,8	22	14,3	38	12,5
5 ans et plus	0	0	5	7,5	2	7,7	6	3,9	13	4,3
En chômage	0	0	0	0	1	3,8	0	0	1	0,3
Total des déclarés	58	100	67	100	26	100	154	100	305	100
Non déclarés	26		20		5		37		88	
Total	84		87		31		191		393	

- a) Des migrants qui avaient un emploi offert avant la migration :
75,0 % ont eu du travail en moins d'un mois.
84,5 % ont eu du travail en moins de 3 mois.
- b) Des migrants qui n'avaient pas d'emploi offert avant la migration :
42,1 % seulement ont eu du travail en moins d'un mois.
53,8 % ont eu du travail en moins de 3 mois.

— c) Si l'on compare entre elles les colonnes 1 et 3 du tableau D, dont les pourcentages des migrants qui ont trouvé du travail en moins d'un mois sont respectivement de 81 % et 61,6 %, la variable étant les parents ou amis à Casablanca, on constate que : à l'absence de ceux-ci correspond un temps de chômage plus court, pour l'ensemble des migrants de ces deux colonnes. La même constatation peut être faite, si l'on compare entre elles, les colonnes 2 et 4, la variable étant toujours l'absence ou la présence de parents ou d'amis à Casablanca.

Faut-il conclure qu'une certaine sécurité matérielle influence l'ardeur mise à la recherche d'un emploi... ?

— d) Indépendamment de l'offre d'emploi préalable à la migration, on constate que :

Sur le total des migrants qui n'avaient ni parents ni amis à Casablanca, 55,2 % se sont trouvé du travail en moins d'un mois, alors que 41,9 % des migrants qui avaient des parents ou des amis ont eu du travail dans le même temps.

— e) Exception faite des « non déclarés » qui représentent 22,4 % de l'ensemble, un seul migrant a dit n'avoir jamais trouvé d'emploi.

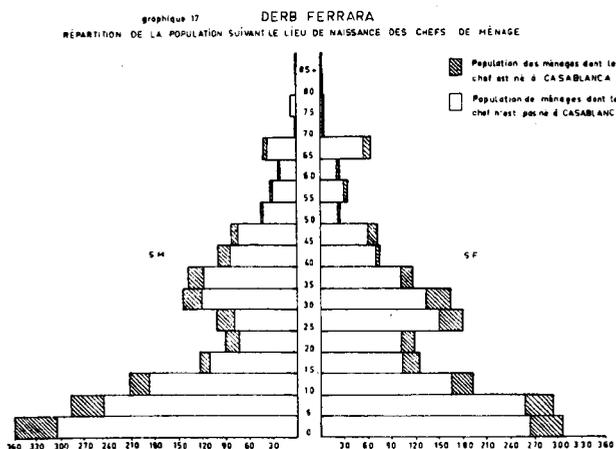
En conclusion, le facteur qui semble déterminant pour la migration, serait surtout la certitude qu'a le migrant de trouver du travail à son lieu de destination, beaucoup plus que d'y avoir une famille qui pourra l'héberger.

Dans l'ensemble, 304 migrants, sur 305 dont les questionnaires ont pu être classés, ont trouvé du travail (que ce soit cireur de chaussures ou ouvrier d'usine).

Des 70 migrants qui n'avaient aucun emploi avant la migration, 24 n'ont pu être classés dans le tableau D, et figurent donc parmi les « non déclarés ». 46 ont pu améliorer leur situation économique, puisqu'en migrant, ils ont trouvé du travail.

Il semble bien que la migration ait pour base des facteurs économiques, nous ne pensons pas innover ici, nous avons seulement cherché à savoir, dans quelle mesure elle peut être considérée comme une amélioration des

conditions matérielles de vie des individus. Considéré uniquement à travers des chiffres, le problème est un peu simplifié. Si le fellah décide de quitter sa terre, il est probable que c'est parce qu'elle ne lui rapporte plus le minimum dont il a besoin pour faire vivre sa famille. L'arrachement est d'autant plus fort, qu'en quittant sa terre, il quitte aussi tout le support de sa vie que représentent les structures traditionnelles (10).



1.5.3. LE GRAPHIQUE 17 représente la structure par âge de la population du Derby Ferrara, distinguée suivant le lieu de naissance des chefs de ménage. Il nous montre l'importance représentée par la population d'origine extra-casablancaise.

1.5.4. LIEUX D'ORIGINE, ET AGE AU MOMENT DE LA MIGRATION (graphique 18)

D'une manière générale, la répartition des migrants par âge au moment de la migration et par lieu de naissance, n'offre que peu de commentaires. En effet, il ne semble pas que l'on migre plus jeune ou plus âgé suivant le lieu de naissance. La différence observée pour la province de Ouarzazate doit être attribuée au hasard, compte tenu du petit nombre de migrants de cette région.

Le faible pourcentage du groupe 0 — 14, pour les provinces du Nord doit être attribué au fait que les migrants (population de la Cité Bournazel particulièrement) de cette région du Maroc, sont venus à Casablanca par mutation de poste de travail, et sont donc constitués de personnes d'âge adulte.

(10) Pour la limitation de l'analyse, et forcément de ses conclusions, voir partie 1.1. « Limites de l'enquête sociologique » et particulièrement le point 1.1.1.

Considérons les pourcentages globaux du graphique :

Migrants âgés de 0 à 14 ans	27,6 %
Migrants âgés de 15 à 24 ans	37,9 %
Migrants âgés de 25 à 59 ans	33,9 %
Migrants âgés de 60 ans et plus ..	0,6 %
Total	100 %

Ceci nous montre qu'on migre surtout entre 15 et 24 ans.

1.5.5. LIEUX D'ORIGINE ET PROFESSIONS EXERCÉES AVANT LA MIGRATION (graphique 18).

Plus sensible est la répartition par professions avant la migration et par lieux de naissance. En effet, et ceci correspond à ce qui a déjà été dit sur les populations de la Cité Bournazel et du Derb Ferrara, l'ouvrier agricole et le fellah migrant à Casablanca sont originaires de la partie du Maroc située au-dessous d'une ligne partant du Nord de Casablanca et allant au Sud-Est du pays.

Ouvriers agricoles et fellah représentent 36 % de l'ensemble des migrants de notre analyse.

Les commerçants viennent surtout du Souss.

Les fonctionnaires et les militaires : de toutes les régions du Royaume.

Les « sans emploi » ne présentent aucune particularité quant aux lieux d'origine.

On remarquera que les migrants classés dans la catégorie « autres professions » (employés particulièrement), sont surtout originaires des provinces du Nord.

1.6. Premières réflexions démographiques.

Comparaison de diverses structures par âge de populations marocaines musulmanes (graphique 19 — groupes d'âge quinquennaux).

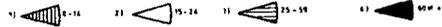
Le graphique 19 appelle plusieurs remarques :

1. *Derb Ferrara* :

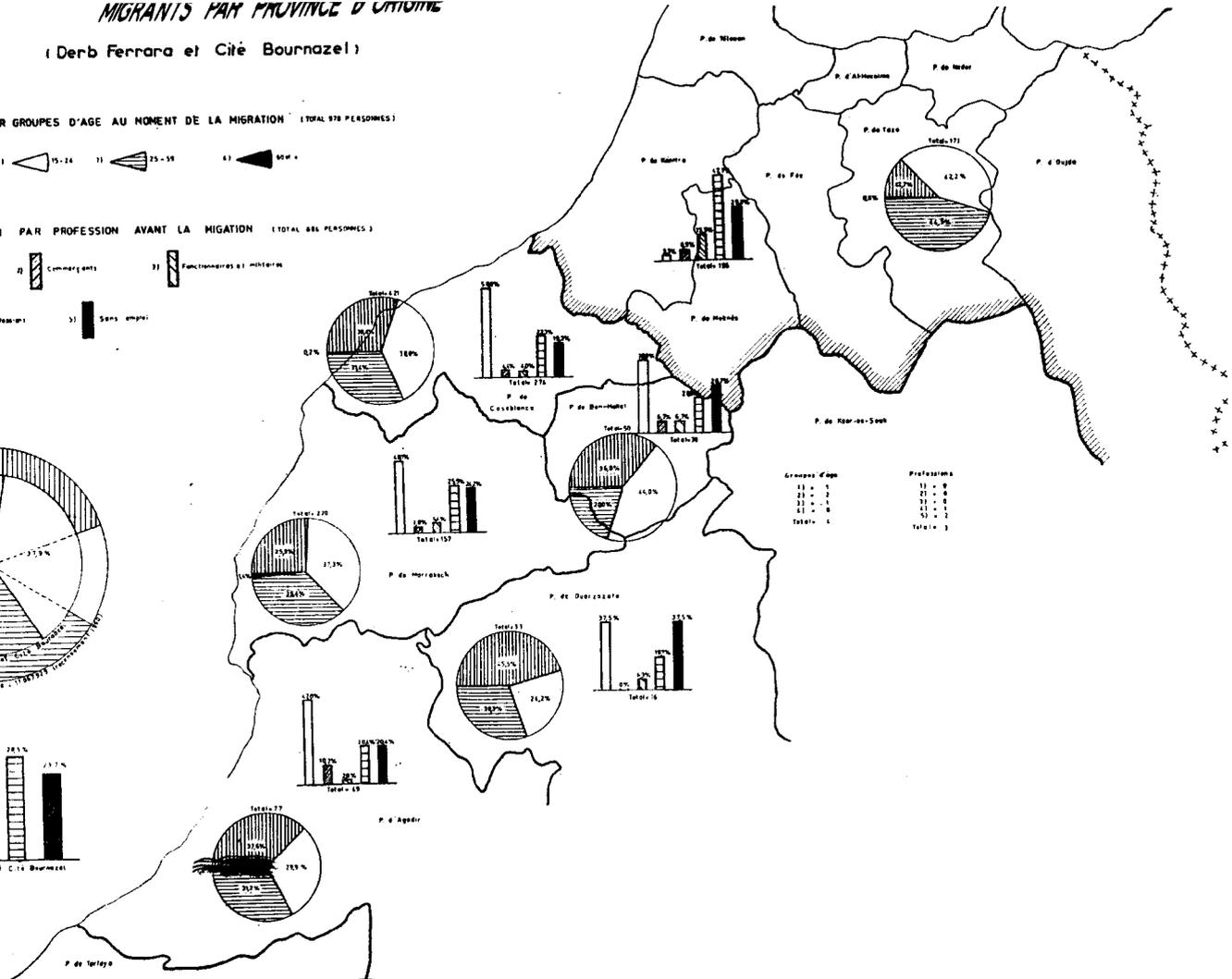
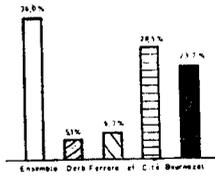
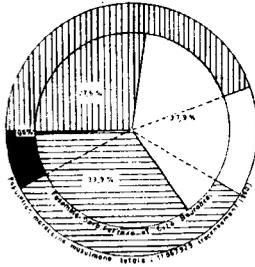
La pyramide des âges de la population de ce quartier offre certaines analogies avec celle de Casablanca : base très large, creux suivi d'un gonflement, élargissement aux âges vieux.

MIGRANTS PAR PROVINCE D'ORIGINE (Derb Ferrara et Cité Bounnazel)

REPARTITION PAR GROUPES D'AGE AU MOMENT DE LA MIGRATION (TOTAL 978 PERSONNES)



REPARTITION PAR PROFESSION AVANT LA MIGRATION (TOTAL 884 PERSONNES)



Groupes d'age	Professions
0 - 14	11 - 9
15 - 24	21 - 8
25 - 54	31 - 8
55 - 64	41 - 1
Totale 1	51 - 2

2. DÉMOGRAPHIE ET RÉHABILITATION

2.1. Structure par âge de la population marocaine musulmane totale.

Considérons la structure par âge de l'ensemble de la population marocaine musulmane, telle qu'elle nous est donnée par le recensement de 1960 (12).

Cette structure est critiquée et considérée comme n'étant pas représentative de la population effective : « Les anomalies relevées dans la structure par âge ne peuvent être attribuées à la préparation et à l'exécution des opérations sur le terrain : elles relèvent du niveau culturel de la population et surtout du fait qu'elle n'attache qu'une importance secondaire à la connaissance de l'âge, peut-être même à l'âge » (13) (page 43, section 4).

De fait, la construction d'une pyramide des âges par années d'âge, fait apparaître une prédilection pour les âges « ronds » (20, 25, 30, 35, 40 ans, etc.), lui donnant une silhouette aberrante.

Deux autres observations sont faites : le nombre beaucoup trop important de personnes d'âge élevé, et la sous-estimation des jeunes adultes. Celle-ci provoque un creux dans la pyramide, avec un étranglement au groupe 15-19 ans (structure quinquennale).

A ce sujet, nous notons : « La natalité n'a probablement pas subi de variations appréciables d'une manière durable, comme dans toutes les populations à fécondité élevée. *A cause de l'absence de pertes militaires appréciables, et d'épidémies durables au cours des trois dernières décennies* (souligné par nous), on ne peut attribuer l'anomalie de la pyramide des âges à une mortalité particulièrement forte pour certains âges (13) ».

L'explication du creux apparaît clairement dès lors : « Tout se passe comme si à partir de l'âge de la puberté et aussi à l'observation des rites du Ramadan, les adolescents augmentent systématiquement leur âge » (14).

L'enquête à objectifs multiples de 1962 (15), constatant les mêmes phénomènes d'aberration, conclut à peu près de la même manière.

En général, dans les milieux compétents, on admet que, arrivé à un certain âge, le marocain s'il est célibataire se donne un âge inférieur à

(12) Résultats du recensement de 1960. Délégation générale à la Promotion nationale et au Plan, Service central des Statistiques, vol. I, « Nationalité, sexe, âge », juillet 1964 (pages 74, 75, 76 ; tableau 8).

(13) *Ibid.*, section 4, page 45.

(14) *Ibid.*, section 4, page 44.

(15) Non publiée.

son âge réel (valable surtout pour les filles), s'il est marié, un âge supérieur. Ceci explique l'anomalie du profil de la pyramide.

2.2. Structure par âge et modèle mathématique.

Devant cette difficulté « culturelle » d'établir une structure par âge cohérente, on renonce aux effectifs des âges donnés par la population, et on établit une structure par âge, suivant un modèle mathématique, applicable aux taux de fécondité et de mortalité constatés au Maroc, en tenant compte de l'espérance de vie à la naissance (cf. graphique 19 : pyramide établie à l'aide d'un modèle mathématique. Population totale, 1962) ⁽¹⁶⁾.

2.3. Populations urbaines marocaines musulmanes.

On admet généralement, que la structure par âge de la population urbaine des grandes villes du Maroc, est influencée par la migration qui provoque un gonflement du groupe d'âge 25-44. En effet, l'effectif des migrants est supposé plus important à ces âges qu'aux âges inférieurs (cf. graphique 19, Maroc urbain 1960, Casablanca 1960). (La population de Casablanca née en milieu rural représente 55 % de l'ensemble de la population de cette ville. — Recensement de 1960, page 50).

Le profil de ces pyramides offre donc systématiquement : natalité conséquente, étranglement entre 15 et 19 ans, gonflement entre 25-44.

2.4. Observations.

A. *Attraction pour les âges ronds.*

Cette attitude bien connue n'est pas spécifique de la population marocaine. Une enquête faite aux environs de l'année 1955, dans un village belge, par M. Jean Morsa, Sociologue à l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, montre cette tendance à arrondir l'âge ⁽¹⁷⁾. La population interrogée avait systématiquement transformé 63 en 65, 42 en 40, etc. La vérification de l'âge a été faite sur les registres de l'état civil de la Commune, après déclaration des enquêtés.

En l'absence d'état civil, on ne peut se baser que sur les déclarations des intéressés. Il en résulte donc une structure par âge incohérente et qui ne peut être admise.

(16) Nous avons retenu la pyramide établie en 1962. Dans son profil général, elle n'offre que très peu de différence avec le modèle calculé en 1960.

(17) Nous n'en avons pas les références.

Cependant, lorsqu'on procède à un lissage de la pyramide par l'établissement de groupes quinquennaux, à l'exception des âges vieux, le profil se corrige de lui-même. L'erreur dans la répartition ne doit pas être très importante (cf. graphique 21 : pyramide de la population marocaine musulmane totale. Recensement de 1960 — Structure quinquennale). Il reste cependant l'anomalie du creux des jeunes adultes.

B. Le nombre important de personnes d'âge élevé n'est certainement pas représentatif de la réalité. Aussi nous n'en parlerons pas.

C. *Gonflement — Population totale — Population urbaine.*

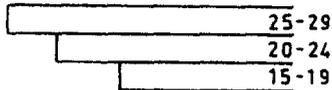
Pour des profils équivalents, entre pyramide de population totale et de population urbaine, il a été admis deux explications différentes, selon qu'il s'agit de l'une ou de l'autre :

Dans le premier cas, étranglement dû au passage à des âges supérieurs, provoquant le gonflement de ceux-ci.

Dans le second cas, gonflement provoqué par la migration.

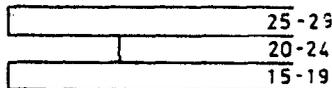
2.4.1. *Structure de la population totale :*

Si nous considérons la première hypothèse et les groupes quinquennaux : 15-19, 20-24, 25-29, (sexes masculin) (15-19 correspondant au goulot d'étranglement — cf. graphique 21), ceux-ci offrent l'aspect d'un escalier renversé :



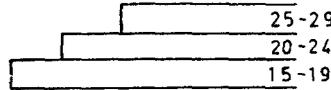
D'après cette première hypothèse, une partie du groupe 15-19 est passée au groupe 20-24 : « Il y a un seuil à partir duquel une augmentation réelle de 2 ou 3 ans d'âge correspond à des déclarations de 6, 7 ans de plus ». (Recensement 1960, Loc. cit., page 44).

Pour rectifier, il faut donc retrancher au groupe 20-24, une partie de la population et l'ajouter au groupe 15-19, où sa place est supposée réelle :

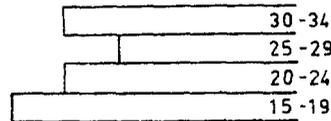


(Ce schéma est arbitraire, mais nous voulons seulement illustrer).

Résultat : On provoque un étranglement au groupe 20-24. Il faut donc admettre : soit qu'une partie du groupe 15-19 est passée aussi bien en 20-24, qu'en 25-29, soit qu'une partie de 20-24 est passée en 25-29 et faire la rectification suivante :



Ce troisième schéma nous donne enfin une structure satisfaisante. Toutefois, si on y superpose le groupe 30-34, on s'aperçoit que le groupe 25-29 constitue à son tour un goulot d'étranglement :



Peut-on décemment poursuivre l'opération ? (Notons que cette démonstration est aussi applicable aux mêmes groupes d'âge du sexe féminin).

Ce procédé plus ou moins absurde nous montre deux choses :

1. On ne peut modifier la structure par âge en se basant sur l'hypothèse d'un glissement d'une partie d'un effectif, vers un groupe d'âge supérieur.
2. Si on n'admet pas la représentativité d'une partie de la pyramide, force est, d'en créer une autre de toutes pièces, sans tenir compte des données de structure par âge du recensement, et de se mettre dans l'hypothèse qu'un recensement ne sera applicable au Maroc, que lorsque l'état civil aura été systématisé. Il faut donc admettre implicitement que la population marocaine dans sa plus forte majorité, ne connaît pas son âge.

2.4.2. Structure de la population urbaine :

Les migrants gonflent la pyramide entre 25 et 44 ans. Nous nous référerons ici à notre étude sur la migration dans les populations du Derb Ferrara et de la Cité Bournazel. Les migrants du groupe d'âge 15-24 représentent 37,9 % et ceux du groupe 25-59, 33,9 % du total des migrants (cf. graphique 18).

Les valeurs correspondantes pour l'ensemble de la population marocaine musulmane totale, sont respectivement de 14 % et 34 %.

Nous avons analysé 978 migrants, chiffre qui nous permet certaines hypothèses, dont :

— a) le groupe d'âge de ces migrants correspondant à la fréquence la plus élevée de la migration, est 15-19.

— b) la population que nous avons analysée offre une représentativité assez voisine de l'ensemble des migrants de la ville de Casablanca (cf. graphique 19).

— c) le groupe 15-24 se situe dans le creux de la pyramide malgré l'apport du nombre important des migrants de cet âge.

— d) le graphique 19 montre une analogie assez frappante entre la structure par âge de la population de Casablanca et de la population urbaine du Maroc. L'influence de Casablanca sur la structure de la population urbaine totale est certainement forte, puisqu'elle représente à peu près le tiers de celle-ci. Toutefois, il ne semble pas inadéquat d'attribuer les mêmes observations aux deux pyramides.

Nous croyons, sans trop de risque d'erreur, pouvoir dire que ce sont les jeunes adultes qui migrent le plus, donc que la migration n'est pas la cause du gonflement du groupe 25-44 de la pyramide urbaine.

2.5. Comparaison mathématique des conclusions de l'enquête à objectifs multiples de 1962 ⁽¹⁸⁾ et des effectifs des groupes quinquennaux d'âge donnés par la population lors du recensement de 1960.

L'application d'un modèle mathématique à une population donnée, se fait sous la réserve du test « natalité » et du test « mortalité ».

A. Natalité.

L'application à la population féminine d'âge fécond du modèle, des taux de fécondité connus, permet de déterminer par la correspondance entre les naissances effectivement constatées, et les naissances théoriques du modèle, la validité de celui-ci.

L'écart obtenu en 1962 était de 0,42 %, donc insignifiant.

(18) Non publiée.

Nous avons appliqué les mêmes taux à la population brute de 1960 telle qu'elle nous est donnée par le recensement. (Recensement de 1960, *ibid.*, tableau 8, pages 74, 75 et 76).

Groupes d'âge	Effectifs S.F. de 1960	Taux de fécondité 1962	Naissances
15 - 19	327 845	9,59	31 440
20 - 24	479 366	30,47	146 063
25 - 29	499 642	31,09	155 339
30 - 34	428 329	29,33	125 629
35 - 39	288 201	18,64	53 721
40 - 44	293 147	10,71	31 396
45 - 49	142 298	9,29	13 219
Total des naissances			556 807
Naissances calculées en 1962			544 251
Différence			12 556

La différence est de 2,31 %, soit l'équivalent d'un écart de recensement en pays développé. Il peut donc être aussi considéré comme insignifiant.

B. Mortalité.

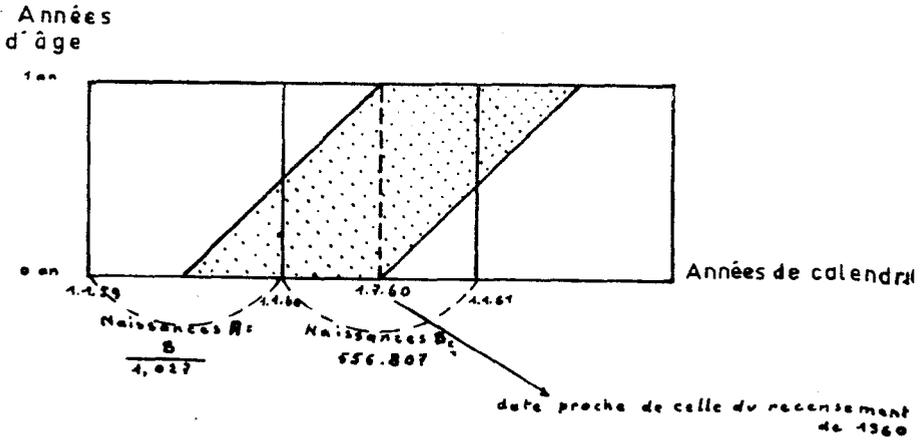
Le recensement de 1960, dans son volume I ne donne pas l'estimation des naissances. Pour le calcul des décédés, nous avons tenu compte des naissances évaluées ci-dessus, soit : 556 807.

Le tableau 8, page 74 du Recensement de 1960 (19), nous donne $P_{0,4}^{(20)} = 2\ 125\ 213$.

La reconstitution de P_0 et $P_{1,4}$ pour l'application des taux de mortalité a été faite comme suit, sur le diagramme de Lexis :

(19) *Ibid.*, Recensement 1960, déjà cité.

(20) Population du groupe d'âge 0 à 4 ans.



Estimé ici approximativement au 1/7/60 (en réalité, le 15/6/60), le recensement figure au milieu de l'année.

Les naissances B, pour l'année 1960, représentent 556 807. L'accroissement annuel du nombre de naissances estimé par l'enquête de 1962, et valable pour les années 1959 et 1960, est de 27 ‰.

Les naissances A sont égales à $\frac{B}{1,027}$ (1,027 : terme correctif).

$$\frac{A}{2} + \frac{B}{2} = \text{naissances entre le 1.7.59 et le 30.6.60.}$$

$$\left(\frac{A}{2} + \frac{B}{2} \right) \left(\frac{167,04}{1000} \right) = D = \text{décédés représentés par les points sur le diagramme de Lexis.}$$

$$\left(\frac{A}{2} + \frac{B}{2} \right) - \frac{3D}{4} = P_0 = 480\,647.$$

$$P_{0,4} - P_0 = P_{1,4} = 2\,125\,213 - 480\,647 = 1\,644\,566.$$

Connaissant maintenant P_0 et $P_{1,4}$, nous pouvons appliquer les taux de mortalité de l'enquête de 1962 à la structure par âge (groupes quinquennaux d'âge) de la population brute du recensement de 1960.

Nous obtenons un total de	231 501 décès
Total des décès calculé en 1962	217 842
Différence	13 659
Soit 6,27 % en plus pour 1960.	

Cet écart est dû au fait que le groupe de 80 ans et +, en 1960 a été nettement surestimé : il représente plus de 2,5 fois le même groupe du modèle théorique de 1962, avec des taux de mortalité de 280 ‰.

Si l'on supprime les décès de ce groupe (80 ans et +), dans la population de 1960 et celle de 1962, *l'écart entre les décès devient alors de 0,31 % en moins, en 1960 par rapport à 1962.*

Nous pensons pouvoir faire cette opération sans inconvénient, car, ce qui est particulièrement controversé dans la structure démographique donnée par la population, ce ne sont pas les âges vieux, mais les jeunes. Pour les premiers, il n'y a aucun doute en ce qui concerne la surestimation. Quant aux seconds, (la différence de 0,31 %, dans le calcul des décès, peut être négligée), nous nous demandons à leur sujet, dans quelle mesure les renseignements, dont nous sommes en possession par le recensement de 1960, ne reflètent pas une certaine réalité, contrairement à ce qu'en disent les conclusions mêmes du recensement.

2.6. De l'histoire du Maroc entre 1935 et 1950 et de ses relations avec la structure par âge de la population.

D'après les données du recensement de 1960, le creux de la pyramide correspond à une période historique qui va de 1935 à 1950. Les événements qui se sont produits au cours de ces années, ont-ils eu une influence sur la structure par âge ?

A la page 44 et 45 du recensement de 1960 (déjà cité), nous lisons que l'estimation des jeunes de moins de 13 ans est considérée comme bonne. La sous-estimation porterait particulièrement sur les jeunes adolescents du groupe 13-17 ans, correspondant à des naissances situées entre 1943 et 1947 (cf. page 44, § 4° du recensement).

Le déficit de population s'observe sur la pyramide quinquennale entre les âges 10-24 (cf. graphique 21), l'étranglement se situant entre 15 et 19 ans, pour les deux sexes.

Nous analyserons rapidement 3 points principaux :

- La guerre 1939-1945.
- Les famines de 1936-1937 et 1944-1945.
- Les épidémies de 1937-1939 et 1944-1945.

En réalité, ces trois points ne sont pas à dissocier les uns des autres. Leur interaction n'est pas à démontrer !

A. *La guerre 1939-1945.*

Très peu touché par les pertes militaires dues à la seconde guerre mondiale, le Maroc a toutefois subi le contre coup de celle-ci. En effet, dès 1942, coupé de la France, le Maroc a eu des difficultés pour s'approvisionner en produits pharmaceutiques. La couche de la population la plus touchée, a été évidemment celle des enfants en bas âge. La mortalité infantile a-t-elle subi des variations dans des proportions remarquables ? Nous pensons que oui, mais n'avons à ce sujet que des éléments fournis par des personnes ayant vécu cette période, ce ne sont malgré tout que des témoignages verbaux.

Autre facteur pouvant avoir influencé cette mortalité : le rationnement (sucre par exemple).

Des recherches en ce sens seraient certainement utiles, et permettraient une meilleure compréhension du problème qui nous préoccupe.

Cependant, on ne peut nier à priori l'influence de la guerre 1939-1945. Influence indirecte peut-être, mais importante certainement.

B. *Les famines.*

La production céréalière au Maroc : période 1935-1950.

La production de l'ensemble des céréales (blé dur, blé tendre, orge, maïs, seigle, avoine, sorgho, mil, alpiste), eut à subir des fluctuations dont les conséquences ne peuvent être négligées :

Nous avons souligné dans le tableau suivant deux années particulièrement déficitaires : 1936-1937, avec une production totale de 16 452 000 quintaux, et 1944-1945, avec 5 077 000 quintaux.

La moyenne de la production céréalière totale de la période 1935-1950 est de :
$$\frac{366\,222\,000}{15} = 24\,415\,000 \text{ quintaux.}$$

Deux périodes figurent en dessous de cette moyenne : 1935 à 1938 et 1943 à 1947.

La première période débute en réalité en 1934, avec une production de 15 052 milliers de quintaux. Or, 1936 est considérée comme année de famine.

Années agricoles	Production de l'ensemble des céréales (milliers de quintaux) (21)
1935 - 36	22 656
36 - 37	16 452
37 - 38	20 467
38 - 39	38 425
39 - 40	29 996
40 - 41	39 364
41 - 42	34 324
42 - 43	27 414
43 - 44	18 368
44 - 45	5 077
45 - 46	19 125
46 - 47	22 317
47 - 48	26 648
48 - 49	25 152
49 - 50	20 437

Pour la seconde période, nous constatons que le point le plus critique se situe au cours de l'année agricole 1944-1945. « La sécheresse peut entraîner, certaines années, des conséquences catastrophiques, notamment de véritables disettes (en 1945 par exemple). Pendant l'année agricole 1944-1945, la récolte de céréales ne fut que de 5,1 millions de quintaux, alors que la récolte moyenne des années agricoles 1947-1948 à 1956-1957 fut de 27 millions de quintaux ». « Les conséquences d'une année de sécheresse se font sentir pendant plusieurs années. Le cheptel, décimé, ne peut être reconstitué que progressivement (cas de la sécheresse de 1945) » (22).

Il n'est pas besoin d'insister sur le fait que la famine commence par toucher les couches les plus jeunes de la population, et que ce sont elles qui subissent les plus grands ravages.

Un fait nous paraît assez troublant : la période 1943-1947, *se situe exactement* dans la partie critique de la production agricole, et dans la partie déficitaire de la structure par âge de la population marocaine musulmane (cf. Recensement de 1960, déjà cité, page 44).

(21) Sources : Tableaux économiques du Maroc, 1915-1959. Ministère de l'Economie nationale, Division de la Coordination économique et du Plan. Page 60, tableau 3.

(22) Tableaux économiques du Maroc, déjà cité, page 49.

Nous ne pouvons que constater :

1. que la production agricole, se répercute dans la production du cheptel, et que les deux forment la base de l'alimentation de la population intéressée ;

2. qu'il y a concordance entre déficit de production et déficit de population, dans le temps.

Les conséquences sur la mortalité étaient suffisamment dramatiques pour justifier les articles parus dans certains journaux et certaines revues de l'époque. A titre indicatif, nous citons ceux que nous avons pu retrouver (cf. bibliographie à la fin de notre article).

C. *Les épidémies.*

La période de 1935 à 1950 en plus des famines, a été touchée par plusieurs séries d'épidémies qui se sont étendues à tout le Royaume.

1937-1939 : épidémie de typhus.

1942 : épidémie de peste, et de typhus.

Nous avons pu surtout nous documenter sur la période 1944-1945 : paludisme pernicieux, fièvre récurrente (étendue à de nombreux pays) et typhus.

Le secteur Santé publique eut fort à faire.

Au sujet de la mortalité, le Bulletin de l'Institut d'Hygiène du Maroc (tome V, année 1945) écrit : « l'aggravation apparaît donc comme générale et trouve sa principale explication dans la forte incidence en 1945 de la misère physiologique, de la fièvre récurrente cosmopolite, du typhus (sans cependant atteindre pour ce dernier, l'incidence de 1942)... » (p. 124).

Nous avons relevé les chiffres de mortalité enregistrés par les « Statistiques Médicales Annuelles » (Ministère de la Santé) : « Décès Musulmans dans les villes érigées en Municipalité » (Publications des années 1935 à 1950) :

Années	Décès	Années	Décès
1935	13 010	1943	22 987
1936	13 338	1944	21 471
1937	17 569	1945	47 074
1938	21 114	1946	38 520
1939	18 681	1947	20 391
1940	15 787	1948	19 730
1941	23 346	1949	20 250
1942	25 744	1950	20 453

Pour 1945, les taux de mortalité de quelques villes sont assez significatifs :

Casablanca .. 41,93 ‰	Fès 34,12 ‰
Rabat-Salé .. 27,48 ‰	Marrakech ... 42,21 ‰
Meknès 28,94 ‰	Oujda 52,82 ‰

Taux moyen pour ces 6 villes : 38 ‰ (compte non tenu de l'importance des populations de ces villes ; une moyenne tenant compte de ces différences serait beaucoup plus élevée).

Cependant « Chez les musulmans marocains, les éléments fixes n'ont pas payé un tribut aussi lourd qu'on pourrait le penser à première vue, beaucoup de décès concernent les errants venus mourir dans les villes » (Bulletin de l'Institut d'Hygiène, déjà cité, page 126).

En ce qui concerne la mortalité infantile « 13 794 décès d'enfants au-dessous de deux ans ont été enregistrés au cours de l'année 1945, en augmentation de 4 803 sur l'année précédente » (Mortalité infantile urbaine, B.I.H. du Maroc, page 128).

De plus, le Bulletin de l'Institut d'Hygiène signale qu'une partie de la comptabilité des décès lui échappe du fait des enterrements clandestins.

Tout ceci ne concerne que la mortalité urbaine. Malheureusement pour le secteur rural, les chiffres font défaut. Toutefois, les rapports annuels de 1945 établis par les médecins des différentes régions du Maroc sont assez éloquents :

Province d'Oujda : nombre de consultations au Centre hospitalier :

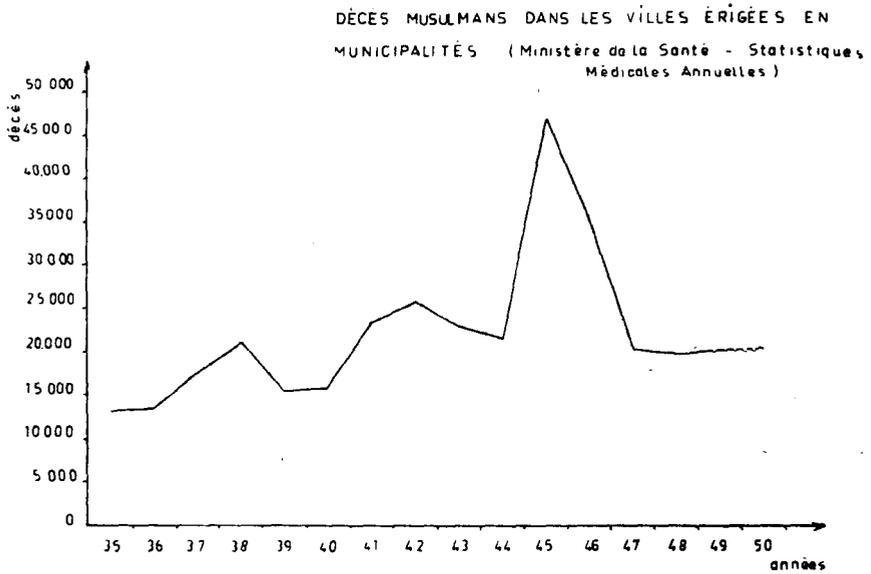
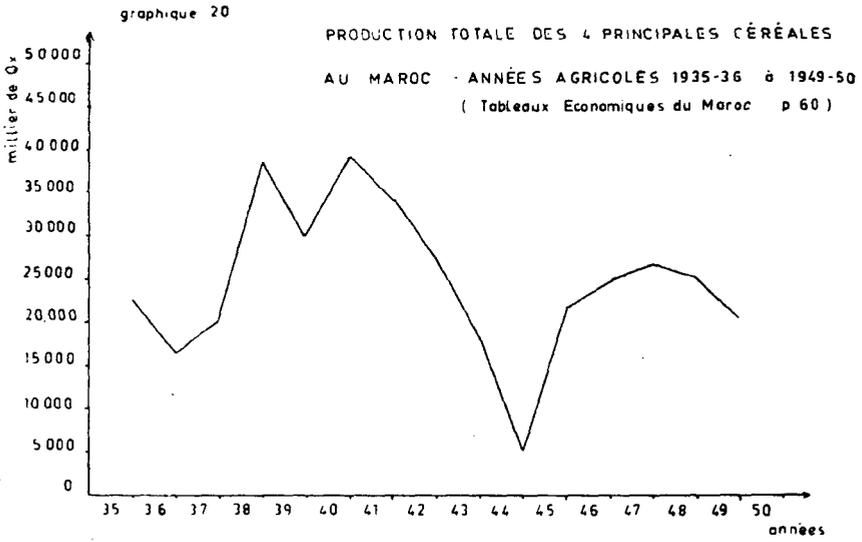
1935 18 785	1944 33 345
1940 27 208	1945 65 873
1943 40 685	

L'auteur du rapport établit la relation entre les épidémies, les famines, et les consultations.

Circonscription de Ben Ahmed : « La mortalité générale dans la population de la circonscription a été cette année exceptionnellement élevée : cachexie due à la sous-alimentation, frappant surtout les jeunes enfants et les vieillards ».

Fès : avant 1945, la moyenne des consultations était de 200 000. En 1945, elle passe à 400 000 ! Les décès à l'hôpital doublent.

Un autre rapport de 1945, signale le manque de médicaments et l'auteur espère qu'une fois passée l'influence de la guerre, les produits pharmaceutiques ne feront plus défaut...



Faut-il poursuivre ? Les archives du Service Central de la Statistique Sanitaire du Ministère de la Santé publique, où nous avons puisé nos sources sur les épidémies, sont assez fournies en la matière.

Dans tous les rapports de l'époque, que nous avons pu consulter, les auteurs parlent de misère physiologique, de l'influence des famines, des populations affaiblies physiquement, de l'état famélique des jeunes mères, etc.

2.7. Suggestion.

En résumé : nous nous trouvons en présence de deux pyramides de profils différents : l'une donnée par la population, l'autre, théorique.

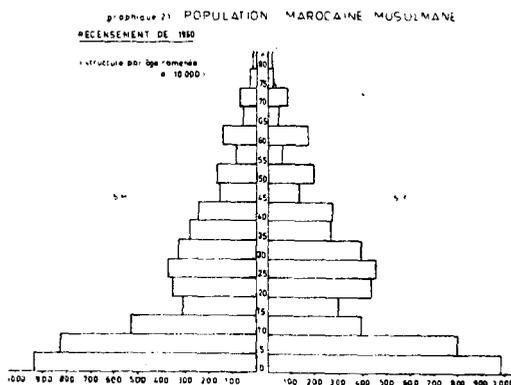
Mathématiquement, elles sont valables aussi bien l'une que l'autre, puisque les mêmes calculs appliqués aux deux structures donnent une natalité et une mortalité quasi-identiques.

Historiquement, il n'y en a qu'une bonne.

Le graphique 20, établi d'après le tableau de la production céréalière et d'après le tableau de la mortalité urbaine, pour la même période, est suffisamment éloquent par lui-même.

Sociologiquement, nous avons montré que les conclusions du recensement de 1960 s'écartaient de la réalité.

Ne peut-on admettre, sur la base de cette analyse, que l'on sait beaucoup de choses sur la structure démographique de la population marocaine musulmane, et que la pyramide figurée au graphique 21, est assez proche de la réalité ?



3. CONCLUSIONS GÉNÉRALES

3.1. L'ombre du sex-ratio.

De tous les problèmes analysés, il en est un auquel nous n'avons fait que peu d'allusions : le taux de masculinité, qui reste en effet, pour nous aussi, la grande inconnue de l'analyse démographique au Maroc.

3.2. Du mari qui, après 10 ans de mariage, découvre qu'il a épousé une femme de 20 ans plus âgée que lui.

Si l'état civil n'est pas encore parfait, nous pensons que ce n'est pas uniquement la population qui en est la cause.

Au Derb Ferrara, lorsqu'il y avait contradiction entre l'âge donné par l'intéressé, et son état civil, ce dernier en était généralement responsable. Combien de fois avons-nous appris à des couples, que les épouses avaient de 10 à 20 ans de plus que leur mari !..

De même, et entre autres, cette personne qui avait 15 ans de différence entre son permis de conduire et sa carte d'identité..

A nos questions concernant ces écarts d'âge, les réponses étaient toujours du même type : l'employé du bureau de l'état civil attribue un âge sans demander l'avis de la personne intéressée.

Dans un plan d'ensemble, et pour l'avenir, il est certain, et nul ne l'ignore, que c'est dès maintenant que l'effort de précision doit être réalisé.

A Casablanca, dans un Centre d'hygiène délivrant les certificats de vaccination antivariolique, (mentionnant la date de naissance de l'enfant, et devant permettre aux parents de le faire inscrire sur leur livret d'état civil), nous avons pu constater le manque total de rigueur dans la fixation de la date de naissance. Des écarts de plusieurs mois sont courants. Quelques mois, c'est peu en regard de plusieurs années. C'est déjà un progrès. Mais, si l'on accepte des écarts de plusieurs mois, pourquoi ne pas en accepter de plus grands ? C'est donc déjà à l'échelon local du service administratif que le bât blesse.

BIBLIOGRAPHIE

- Abd El Khaled KEBBAJ. — *L'Economie céréalière au Maroc*. O.C.I.C., 1963.
- HSIN PAO YANG. — *Enquêtes rurales*. F.A.O., cahier n° 52, 1957.
- Robert MONTAGNE. — *Naissance du prolétariat marocain*. Enquête collective 1948-1950. Peyronnet et C^{ie}, Paris.
- Daniel NOIN. — *Casablanca*. « Atlas du Maroc », section IX, Géographie humaine, planches 36 et 36b, et notices explicatives. C.U.R.S., Rabat, 1965.
- Résultat du recensement de 1960*. Délégation générale à la Promotion nationale et au Plan. Service central des Statistiques. Vol. I : « Nationalité, sexe, âge ». Juillet 1964.
- Etude de la démographie marocaine*. — 1962. — Enquête à objectifs multiples. (Non publiée.)
- Bulletins économiques du Maroc*, de 1935 à 1950.
- Bulletins de l'Institut d'Hygiène du Maroc*, de 1935 à 1950.
- Statistiques médicales annuelles* (Ministère de la Santé, Rabat), de 1935 à 1950.
- Confluent*. — N° 15, octobre 1957, « L'agriculture et l'économie au Maroc », par M. M. TAHIRI, p. 321. — n° 50, avril-juin 1965, « Problèmes démographiques au Maghreb ».

JOURNAUX ET REVUES

ayant publié des articles sur les famines au Maroc

- | | |
|---|--|
| <i>Journées de Genève</i> (24.5.37). | <i>Le Petit Marseillais</i> (14-15-17.6.37). |
| <i>L'Action française</i> (2.10.37). | <i>Regards</i> (3.3.38). |
| <i>Feuille d'Avis de Neuchâtel</i> (14.4.38). | <i>Le Courrier colonial</i> (11.2.38). |
| <i>Paris-Informations</i> (6.7.37). | <i>Front national</i> (8.12.45). |
| <i>Liberté</i> (4.6.37). | <i>Libres</i> , Paris (11.12.45). |
| <i>Note présentée au Conseil du Gouvernement</i> (25.6.37). Bibliothèque générale, Rabat. | <i>Vigie marocaine</i> (16-17.9.45). |
| <i>Feuille d'Avis</i> , Vevey (14.7.37). | <i>Journal de la Marine march.</i> (7.6.45). |
| | <i>Petit Marocain</i> (15.9.45). |

Ont été consultées : *Archives du Ministère de la Santé publique*. Service central de la statistique sanitaire, Rabat. (Rapports annuels des médecins chefs de provinces et préfectures, de 1935 à 1950.)